

CHRONIQUES 1939-1945

La Gacilly et ses environs



LA LIBÉRATION

LIVRET II

R Remerciements

L'association remercie très chaleureusement tous ceux qui, avec gentillesse, patience et efficacité ont bien voulu collaborer et tous ceux qui nous ont reçus et nous ont transmis leurs souvenirs, archives personnels, objets, photos, lettres, documents, pour construire cet ouvrage de mémoire d'histoire de la commune.

M^{me} Abraham Michelle, M^{me} Ballot Suzanne, M^{me} Barre Thérèse, M. Berthelet Jacques, M^{me} Birgert-Josso, M^{me} Boucher Paulette, M^{me} Boucher Babette, Boucher André et Jeanine (la Bouère), M^{me} Brien-Boucher Suzanne, M^{me} Bruc Françoise, MM. Carlier Yvon et Joseph, M. Cardin Jean, M. Coignard Yves, M^{me} Collet Marie-Hélène, M^{me} Coué Annick, M^{me} Coyac Maryvonne, M^{me} Debray MT, M^{me} Corvaisier Yvette, M. Dahiot (ASA), M^{me} Danard Madeleine, MM. de Longeaux Yves et Emmanuël, M. Deguéhégnny Pierre, M. Desnos et Mme, M^{me} Dupas Yveline, M. Duic Henri, M^{me} Duglué Thérèse, M. Épaillard Alain, M. Gérard Marc, M^{me} Gilet Madeleine, M. de Gouyon François, M. Guillet Jacques, M. Guillet Jean-Pierre, M. Guimard Damien, M^{me} Guais Marie-Claire, M. Huchet Daniel, M^{mes}-Huchet-Tardif Marie-Thérèse, M^{me} Huchet Christiane, M^{me} Jaffrot Agnès, M^{me} Jarno Ida, M. Javel Christian, M^{me} Leclerc Annick, M. Le Chêne Jean, M^{mes} Le Chêne Marie-Thérèse et Odile, M^{me} Lechien Dominique, M^{me} Le Commandoux Jugonne, M^{me} Le Dorlot Pierrette, M. Mauvoisin Jean, M^{me} Morand Jeanine, M. Mousset François et M^{me}, M. Mousset Jean, M. Ollivier André, Paris famille, Paris Thérèse, M. Perrigüe Louis, M^{me} Poirier-Rabin, M^{me} Poyac Marie-Jo, M. Priou Jean-Paul, M^{me} Réminiac Emilienne, M^{mes} Renault Marie-Claude et Annie, M. Richard Jacques, M. Rollais Ernest et Mme, M^{me} Royer Aline, M^{me} Royer Thérèse et Thierry, M^{me} Rubeaux Marie-Hélène, M^{me} Saloux Louisette, M^{mes} Sébillet Suzanne et Agnès, M^{me} Souchet épouse Corcuff, M. Souchet Robert et Mme, M. Thierry Jean-Baptiste et Mme, M. Thomas Jean et Annick, M. Thomas Jean-Claude, M. Tougait, M. Trochet Denis, M^{me} Zalay Jeanine et deux anonymes.

Le bureau de l'association La Gacilly Patrimoine (Bérenger Michel, Cheval Clarisse, Rubeaux Solange, Trochet Claudine et Denis, Bernard Alain, Marcel Têxier, Geneviève Segui). La mairie : M. le maire Jacques Rocher, M. Pierre Roussette, M^{me} Monique Le Quellec.

Crédit photos : Michelle Abraham, Rozen Le Blé, Évelyne Birgert, Josso, famille Boucher-Collet, Association La Gacilly Patrimoine, Yvette Corvaisier, Edith Derroisné, Alain Épaillard, Marie-Thérèse Huchet, Christian Le Quellec, Jean Baptiste Thierry, famille Paris, Françoise Bruc, Jean Thomas, François Mousset, M^{me} Zalay René. Citations graphiques : p.9 http://www2.needham.k12.ma.us/nhs/cur/w0II/05/p7-05/brooke-jss-p7-3-05/David_Manheim.html, p.10 <https://barbarawhitaker.files.wordpress.com/2012/01/b24liberator1.jpg>.

E. Derroisné et Ch. Le Quellec

Présentation

L'ouvrage «Les Chroniques 1939-1945 de La Gacilly et ses environs» a pour objectif d'établir la mémoire écrite des événements et des informations relatifs à cette période, afin que cette part d'histoire locale soit mise à la disposition de tous .

Résultat d'une collaboration de membres de l'association La Gacilly Patrimoine et de Gaciliens, témoins directs et indirects. Les informations ont été établies à partir de documents officiels, d'ouvrages d'histoire, d'archives privées et publiques, d'articles de journaux, de documents privés de nature diverse (lettres, photographies, objets...) et de quelque quatre-vingt-cinq témoignages.

Conscients que cet ouvrage peut encore être enrichi, nous demeurons ouverts à toutes informations, documents, photos concernant cette période.

Nous demandons aussi à chacun de bien vouloir signaler les erreurs ou omissions bien involontaires qu'il peut comporter.

Les témoignages parfois imprécis montrent des différences dans la narration des événements. Les principales raisons en sont : l'âge du témoin au moment des événements sa position, sa présence par rapport à l'évènement et de l'altération due à la transmission orale. Cette mémoire fragmentée, nous avons tenté de la reproduire selon notre compréhension et sans censure. Lorsque cela a été nécessaire, la transcription a été revue par leurs auteurs.

n.b. : Les mises à jour seront publiées sur notre site internet : lagacillypatrimoine.com

Sommaire

Bombardement Hôtel Séro, Galny



Journées du 3 au 5 août



**Jacques
Chatenay**



**Affaire
Bischoff**



Complément au livre I : Les réfugiés espagnols de 1939.

La Gacilly & ses environs

Chroniques

1939-1945



LE BOMBARDEMENT

de Hôtel-Séro & Galny

Cet événement dramatique a fortement marqué la mémoire collective du pays de La Gacilly, comme le montrent les écrits et les témoignages directs (12). Les témoignages recueillis mettent en évidence les difficultés à retracer avec précision, soixante-treize ans après, cette dramatique journée du bombardement des hameaux de l'Hôtel Séro et de Galny.

Ces témoignages proviennent :

- *De témoins qui ont vécu directement l'événement André Le Blévec et Henri Duic (élèves de de l'école publique de Port-Louis repliée à La Ville Orion), Marie-Thérèse Royer, née Belsoeur, (de la ferme de la Ville Orion), Jacques Richard cousin de Monique Pelloquet, (blessé par un projectile), Marie-Hélène Collet, Paulette Boucher, Madeleine Perrigue née Danard (garde ses vaches près du Pont-des-Boussards), André Boucher, (souvenir d'avions qui se suivent), M^{me} Gilet de Tréblanc (souvenir d'une troupe allemande qui stationne à Tréblanc), André Ollivier (voit passer au-dessus de lui, à La Ruaudais, 11 avions), Suzanne Boucher-Briend, Jean Paris, Denis Trochet et sa mère, François et Jean Mousset (assistent au mariage de leur soeur à la Cossaie) et les témoignages de Gandon, Saloux, Marchand et Épaillard recueillis en 1985 par Les Infos du Pays de Redon.*

- *de témoins indirects ont transmis les souvenirs de leurs proches : les écrits de Marcel Boucher, de Jean Paris, et de Henri Duic, Marie-Claude et Annie Renault qui rapportent le témoignage de leur mère née Clémentine Poligné et celui de Christian Javel.*

LE CONTEXTE

L'événement a lieu sept jours après le débarquement du 6 juin 44, en pleine bataille de Normandie.

Le commandant suprême des Forces expéditionnaires alliées, le général Eisenhower approuve «catégoriquement le plan de bombardement des centres de communication français» et désapprouve «fortement toute suggestion qui nous écarterait d'une tâche aussi vitale par souci d'éviter des pertes civiles» L'objectif est de «retarder les renforts ennemis en frappant l'ennemi partout où il se trouve quelque soit les pertes civiles».

Ce mardi 13 juin 1944 «des raids aériens stratégiques à grande échelle sur des cibles prioritaires en Allemagne ont été annulés à cause du mauvais temps». En remplacement, sept-cent-soixante-dix-sept avions américains de la 8^e Air force sont engagés dans plusieurs missions qui ont pour objectif de détruire les moyens de communication de l'ennemi (ponts, réseaux routier et ferroviaire) dans la France de l'Ouest. La mission 410 aura en charge la zone aérienne qui nous concerne.

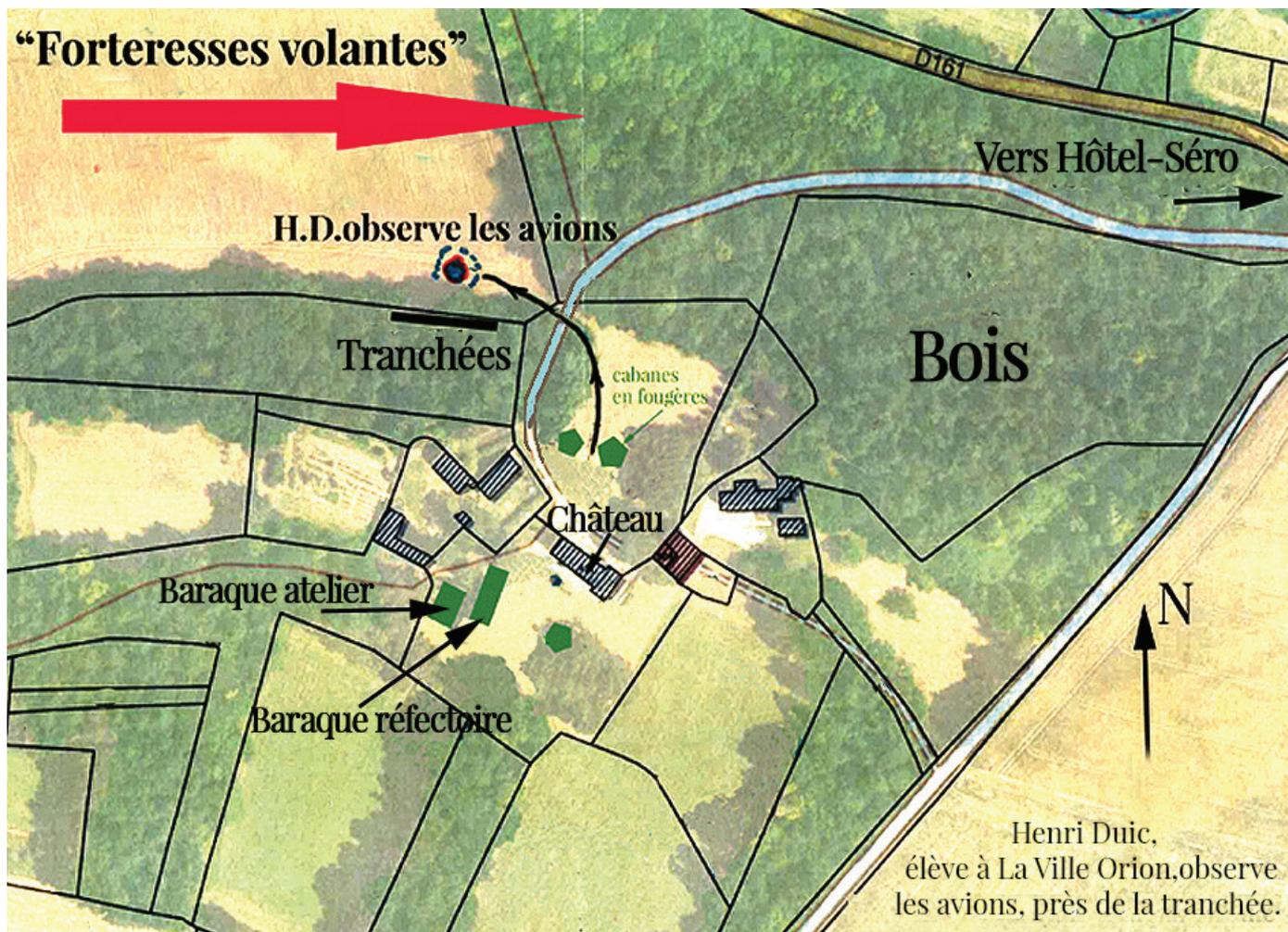
L'ÉVÈNEMENT

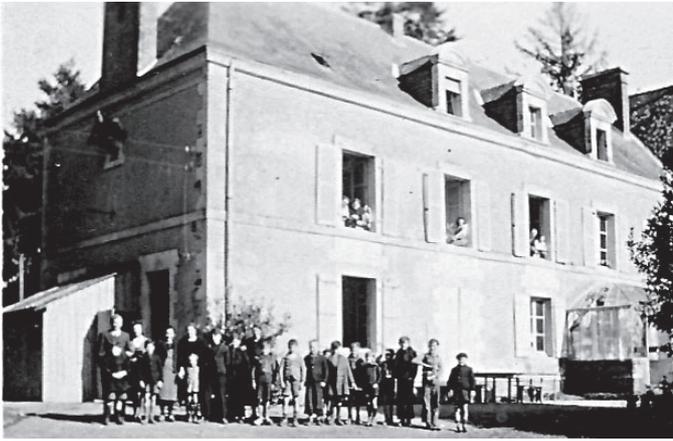
Jour & heure

Mardi 13 juin 1944 en fin d'après-midi vers 18h45 heure allemande soit 16h45 heure solaire.

Les élèves de l'école primaire de Port-Louis réfugiés à de la Ville Orion assistent au passage d'avions qu'ils ont tous reconnus, des «forteresses volantes», déjà vues dans le ciel de Port-Louis.

Henri Duic, un des leurs, témoigne : «Dans l'après midi du 13, nous étions en train de jouer autour du château, il faisait très beau, quand nous avons entendu de forts grondements d'avions. Pour mieux les voir, nous sommes allés en bordure du bois (à côté où nous avons fait une tranchée recouverte avec des rondins, en plusieurs couches). Face à la direction de Carentoir, de là on voyait bien les vagues de forteresses volantes de 8 à 9 unités qui volaient à bonne hauteur, on les regardait passer se dirigeant vers la Gacilly.





Château de la Ville Orion,

Soudain, on a vu un groupe de 6 avions qui plongeait vers nous, dans un vacarme infernal de sifflements et d'explosions. On a vu au-dessus du bois à l'entrée du château, la terre et les fumées monter dans le ciel. Nous nous sommes retrouvés allongés sous un pommier, moi avec deux côtes enfoncées. Je suis tombé sur les sabots du copain, Le Corre, qu'on appelait le Rouquin. Cela a duré peu de temps et puis silence!

Je n'ai pas pu tout de suite aller voir et donner la main au déblaiement, à mon grand regret, mes côtes fêlées ont eu raison de mon enthousiasme.

Par la suite, j'ai appris que les avions s'étaient trompés de cible car la veille, il y avait une escouade d'allemands dans les parages (dans une propriété un peu plus loin). Ce fut un vrai drame à l'Hôtel-Séro et au moulin de Galny avec la mort tragique de ces deux enfants. Nous qui venions nous mettre à l'abri des bombes, on aurait pu croire que les bombes venaient nous chercher !»

M^{me} Gilet de Tréblanc témoigne à son tour: « Le 13 juin 1944, il était entre 18 h et 19 h, les vaches étaient au champ. Nous étions à Tréblanc, avec des amis, quand nous avons entendu des avions tourner au-dessus de nous. Nous nous sommes cachées derrière la maison Haroutel. Plusieurs avions sont passés au-dessus des champs entre Tréblanc et la route de Carentoir. Plusieurs bombes ont été lâchées.»

Sortie de sa cache, elle ne pouvait rien voir car le ciel était obscurci par l'énorme poussière soulevée par les bombes. Un avion vira au sud et largua une bombe dans un champ à hauteur du village de La Roche.

La veille, elle est témoin des préparatifs d'une troupe allemande qui se trouvait dans le chemin de terre entre la Gélinaie et le Boschet. Le 13 juin matin la troupe était partie.

Blessés

- Jacques Richard, cousin de la petite Monique, est blessé à la cuisse par un projectile. Il sera soigné par le docteur Coignard. (*Voir sa lettre où il écrit pour la première fois ce qu'il lui est arrivé*).

- M^{me} Saloux de l'Hôtel-Séro projetée par l'explosion d'une bombe dans les fourrés, est blessée à la tête par une pierre. La jeune Yvonne Saloux (2 ans) qui l'accompagnait se retrouve dans son tablier.

- M^{me} Marthe Jolivet, ensevelie jusqu'au cou par l'explosion d'une bombe, est sauvée par son père qui a été aussi commotionné par une bombe.

Victimes

- Monique Pelloquet, six ans, de Nantes est réfugiée chez ses grands parents. En fin d'après-midi, elle joue avec son frère et son cousin en bordure du champ qui domine la petite maison des grands-parents. La petite fille fait de la balançoire, installée sur l'un des pommiers qui bordent le champ. Vrombissements d'avions, c'est la panique ! Les garçons tentent de gagner un abri... Explosion! Une gerbe de feu, de terre et de poussière obscurcit le ciel et fracasse le pommier. La petite fille n'a pas suivi les autres enfants... On la cherche dans la terre bouleversée et le pommier broyé.

- M^{me} Haroutel, accompagnée de la jeune Madeleine Gilet, la découvre un jour plus tard. Son corps projeté par le souffle est passé par-dessus le toit d'une grange. Il est retrouvé à plus de 50 mètres, recroquevillé, coincé entre deux palis.

- Pierre Renard de Sartrouville (Seine-et-Oise) 12 ans, né au Fougerêts, est réfugié chez ses grands-parents Burban. Alors qu'il rentrait leurs vaches à Galny, il est mortellement blessé (les deux jambes sectionnées par un éclat de bombe).

Monique et Pierre sont reconnus à titre civil «Morts pour La France», une reconnaissance morale des victimes civiles de la guerre.

Destructions

- La maison Saloux à l'Hôtel-Séro est détruite, des maisons de Galny sont endommagées, fenêtres, portes et toitures soufflées.

- Juments (2), vache(s) et veaux tués.

- Le Rahun est comblé d'arbres et de terre. Les bombes ont dévié son cours, il était alors possible de le traverser à pieds.secs.



Lettre

de Jacques Richard

2016

«C'était un mardi, au retour de l'école située à La Chapelle Gaceline, nous prenions un petit goûter puis une partie de balançoire s'imposait (le rituel) ; mon cousin Jacques (mon aîné de un an), frère de Monique prenait place sur celle-ci, chacun son tour, me laissant la place.

Il est allé dans la cour en contre-bas et là il m'appelle m'indiquant qu'il voyait neuf avions arrivés au dessus de nous, j'installe donc ma petite cousine sur la balançoire et le rejoint. À peine ai-je vu le premier avion de cette formation (peut-être en V?) j'entends le sifflement caractéristique des bombes larguées à moyenne altitude. J'avais subi le bombardement du 23 septembre 1943 à Nantes visant le pont de Pirmil. J'étais avec ma mère qui travaillait à l'hôpital. La peur avait motivé mon départ pour le Morbihan dès le 24 au matin.

J'ai crié «Rentrons !» et j'ai poussé mon cousin vers la maison, propulsé moi-même derrière lui. Tout ce qui était accroché aux murs dégringolait. Après quelques dizaines de secondes nous nous sommes relevés et sommes sortis. C'était un épais brouillard. Nous sommes descendus vers une grange située à environ 60 mètres. On entendait encore les avions !

Encore quelques minutes et ma tante s'aperçoit que Monique n'est pas là. Nous remontons vers la maison en l'appelant... Arrivés près de la maison, la poussière était retombée. Plus de pommier... plus rien des deux jeunes marronniers (retrouvés à 50 m ?). Les gens accouraient de tous côtés.

À ce moment, je ressens une douleur à la jambe droite et je vois du sang qui coule: j'allais probablement tomber en arrière, deux personnes me prirent sous les bras et m'allongèrent par terre, cherchant une chaise longue pour servir de brancard. Pendant ce temps, d'autres creusaient à l'emplacement du pommier.

Décision fût prise de m'emmener chez le docteur Coignard à La Gacilly que nous avions croisé en route. À peine arrivés à son cabinet, le docteur était de retour ayant appris ma blessure. Il me dit «tu reviens de loin mon p'tit gars». Le projectile était passé à un millimètre de l'artère fémorale selon lui. Il fût décidé que je passe la nuit chez le futur maire de La Gacilly (M. Auguste Jouvance). Le lendemain, je rejoignais Tréblanc chez ma tante Marie-Ange Haroutel.

Nous n'avons jamais évoqué avec mes cousins cette douloureuse tragédie par pudeur sans doute ! »

LE BOMBARDEMENT

Zone bombardée

Les bombes sont larguées dans un couloir d'environ 1,5 km de long et 700 m de large. Leurs effets destructeurs se concentrent sur une zone d'environ 40 hectares entre la Lande-David, les hameaux de l'Hôtel-Séro et de Galny séparés par le Rahun, ruisseau limite communale entre Carentoir et La Gacilly.

Les témoins se souviennent des bombes à Huno, l'Hôtelais, la Lande David, le champ qui borde le Pont-Orion, sur la route près de la croix de la Ville Orion, sur le hameau de l'Hôtel-Séro, à l'Est du moulin de Galny, dans le Rahun près du moulin de Galny, dans le champ au-dessus de la maison des grands-parents Thomas, dans les champs de Dramel, de Tréblanc, près de la route de Carentoir et dans un champ à l'est du village de la Roche. Le rapport des Renseignements Généraux du 27/6/1944 note pour La Gacilly «un bombardement de "quelques" bombes à 3 km du bourg dans un village ; huit immeubles ont été détruits et il y a eu deux tués». Mais le procès verbal de la brigade¹ de gendarmerie de La Gacilly se veut plus précis et note 150 à 180 impacts. Des témoins rapportent que les bombes ont fait des cratères de 2 à 3m de diamètre et 1,50 m à 2 m de profondeur. Les cent quatre-vingts impacts² soit cent quatre-vingts bombes représenteraient environ l'emport³ total de bombes de onze avions B24.

Cibles

Le mardi 13 juin 1944, l'objectif⁴ de la mission 410 est de détruire les moyens de communication de l'ennemi (ponts, réseaux routiers, ferroviaires...) dans la France de l'Ouest, mais ne précise rien pour l'Hôtel-Séro et Galny.

Pour la seconde partie de la mission 410, les cibles programmées sont :

- L'aérodrome de Dinard/Pleurtuit (10 bom-

1-Commandée par l'adjudant Boulard.

2-Correspond à ce qui a été déversé sur Ploërmel et sa proche région (185 et 150).

3-Calculé en bombes de 500 livres (227kg)

4-Site internet de la «Eighth Air Force Historical Society»



bardiers, bombes larguées 26 tonnes),

- Le pont ferroviaire de Lessart à la Vicomté-sur-Rance⁵ (24 bombardiers, bombes larguées 58 tonnes de bombes), vers 18 h 15.

- Le pont de la Trinité à Ploërmel sur lequel, le mardi 13 juin, vers 21 h, 45 quadrimoteurs larguent 52 bombes.

- Le pont de Porcaro sera une cible le 12 et le 13 juin mais il ne sera jamais atteint parce que non repéré (12 bombardiers, larguent 27 tonnes).

- Vannes (19 bombardiers, larguent 48 tonnes).

- Le pont et abords de Montfort-sur-Meu⁶, vers 19 h 30, 21 bombardiers, (bombes larguées 52 tonnes mais 160 impacts relevés(?)).

- Trois autres cibles dites d'opportunité ou de rencontre, dont une pourrait être la zone Galny-Hôtel-Séro.

5-« Le mardi 13 juin à 18 h 15, les alliés visent la destruction du pont ferroviaire de Lessart pour empêcher les troupes allemandes de rejoindre le front de Normandie. Les avions volaient très haut pour échapper aux tirs de la DCA allemande. A cette hauteur, le largage des bombes manque de précision. Le bombardement fait des victimes civiles (10 morts, 4 blessés) au village du Villou, près du bourg, à environ un kilomètre du pont».

6- «Bombardements effectués par 21 avions B24 de la 2^e Bombardeur Division en ce 13 juin 1944. Ils succèdent à ceux des 6, 9, 10 11 et 12 juin. Les abords de la ville sont touchés lieu-dit de l'Ourme (42 impacts), de la Perdrière (72 impacts), du Pont-aux-Anes, (46 impacts). L'attaque aura lieu «vers 19h30».

Nombre d'avions

- *Aperçus au-dessus de la Ville Orion par deux élèves témoignent de vagues successives d'avions (A.LB) et (H.D.) confirme en 2015 que « au moins quatre vagues d'escadrilles de neuf forteresses volantes passent haut, mais six avions plus légers piquent sur nous et larguent leurs bombes. On plonge sous les arbres, j'ai deux cotes enfoncées.»*

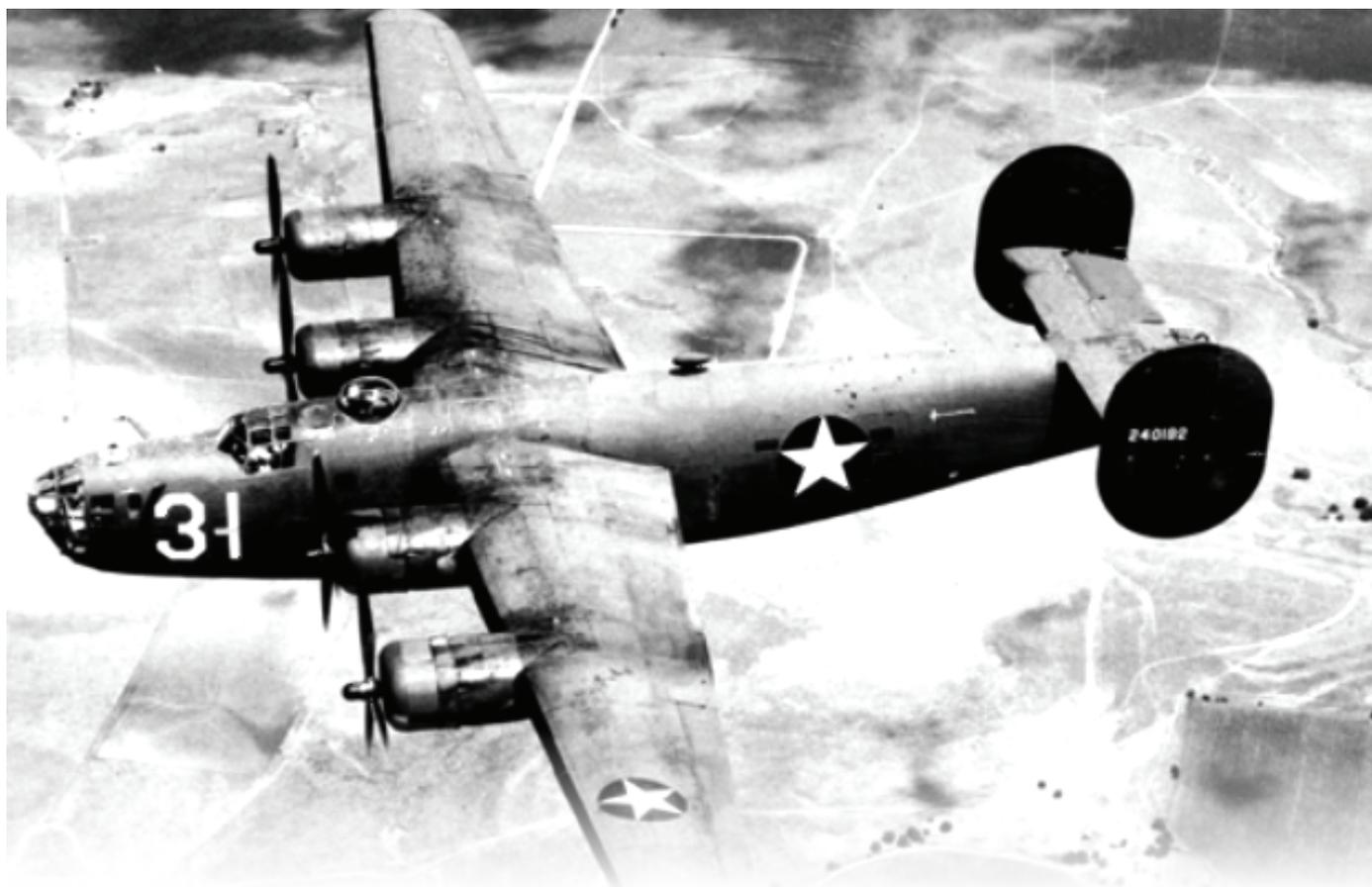
- (M.T.R) voit huit avions, (JR), (M.D) neuf avions, (SB) voit deux avions qui se poursuivent,

- (MC) et (AR) rapportent le témoignage de leur mère «Les habitants du village sont restés dehors à regarder le combat : les avions alliés (2 dans mon souvenir) étaient pourchassés par des avions allemands et ils étaient visibles par moments... Les avions sont revenus et ont lâché leurs bombes»

- (MG) voit un ou deux avions mais elle s'abrite très vite; un avion est parti vers la Roche. Un témoignage décrit une poursuite, un autre dit qu' «ils tournent en rond», ils ressentent moins le danger que lorsqu'ils volent plus haut.

- Les témoignages ne donnent aucune précision sur la nationalité des avions. Cependant deux témoignages décrivent une situation proche de celle qui aurait pu avoir lieu avec la mission 410 : les bombardiers volent haut et les avions d'escorte auraient assuré leur mission de protection puis vérifier les résultats ?

- (A.O) se trouvait à la Ruaudais en Saint-Nicolas-du-Tertre, avec ses camarades ils ont compté 11 avions d'un groupe qui volait haut et se dirigeait vers la Ville-Orion. Il a aperçu le chapelet de bombes qui tombaient.



Types et nombre d'avions

La seconde partie de la mission 410, engage 148 bombardiers américains B24 Liberators, escortés de 207 avions de chasse (douze P-38, quarante-sept P-47 et cent soixante-quatorze P-51).

Les avions qui passent au-dessus de l'Hôtel-Séro et Galny sont une part (faible) de ceux de la mission 410; selon les renseignements que nous avons obtenu auprès de M. René Duroc⁷ ce pourrait être une escadrille de la «2nd Bombarber division tactical» composée de 12 B24 qui venait de Porcaro. À partir des témoignages il est difficile de définir le type et le nombre d'avions. En effet les témoins n'avaient pas une vue d'ensemble de l'espace aérien occupé par les avions.

Les impacts de bombes révèlent un couloir de bombardement d'environ 1,5 km de long et de 700 m de large. Si nous retenons le témoignage de H. Duic, il y aurait eu des avions volant haut (ceux de La Ruaudais?) et une escadrille de six avions (ceux de La Cosaie?) qui aurait bombardé à basse altitude. Le parcours de destruction s'est effectué en moins d'une minute. La rapidité du passage et la dispersion des témoins rendent

⁷M. Duroc a travaillé les bombardements de Ploërmel à partir d'informations américaines

imprécis le décompte du nombre total d'avions engagés. Cependant une certitude se dégage : dans le ciel de Hôtel-Séro, Galny, il y a eu non seulement des bombardiers mais aussi des avions de chasse. Les témoignages donnent un nombre de bombardiers allant de plusieurs escadrilles à 11 avions maximum. Une personne a vu neuf avions bi-fuselage. Deux avions sont repérés par trois personnes comme étant des avions de chasse ; ils se suivaient mais leur nationalité n'a pas été déterminée. Pour les témoins ils étaient anglais, alors que ce jour-là le ciel était occupé par les avions de la 8^e et 9^e Air Force américaine. En outre faire la différence en plein vol, entre un chasseur américain et un chasseur allemand n'est pas chose facile ! Était-ce un combat de protection ou bien une vérification des effets du bombardement?

Direction du vol

Trois témoignages confirment que les avions sont arrivés du nord et nord-ouest. Un témoin à la Ruaudais (Saint-Nicolas-du-Tertre), voit passer au-dessus de lui onze avions qui larguent leurs bombes sur Galny (environ 4 km). Henri Duic confirme cette direction : «ils arrivent du Palis-Percé...».

Deux autres témoins Jean et François Mousset ont un autre point de vue. Ils assistent au

mariage de leur sœur à la Cossaie (Carentoir) à environ 2 km de Galny. «Il était entre 16 h et 17h, lorsque des avions sont arrivés du Nord. Entendant les avions, les gendarmes Gourden et Mahé de La Gacilly, présents à la noce, demandent à tous de s'abriter dans un chemin creux qui fit office de tranchée. Les avions à double fuselage⁸ étaient assez haut. Plus loin, ils ont largué bombes ou torpilles, une vingtaine peut-être?» Il semble donc que deux groupes au moins étaient en action.

Nous n'avons aucune indication sur la direction des avions après le bombardement !

Bombardement, pourquoi ?

La mission 410 était planifiée (cibles, lieu, nombre d'avions, etc.) et trois cibles pour lesquelles une attaque non planifiée pouvait être déclenchée si une cible se présentait favorablement ou si une découverte inattendue apparaissait.

Pour les hameaux de l'Hôtel-Séro/Galny quelle pouvait être la raison du bombardement ? À ce jour, la tradition en retient deux.

• Le délestage

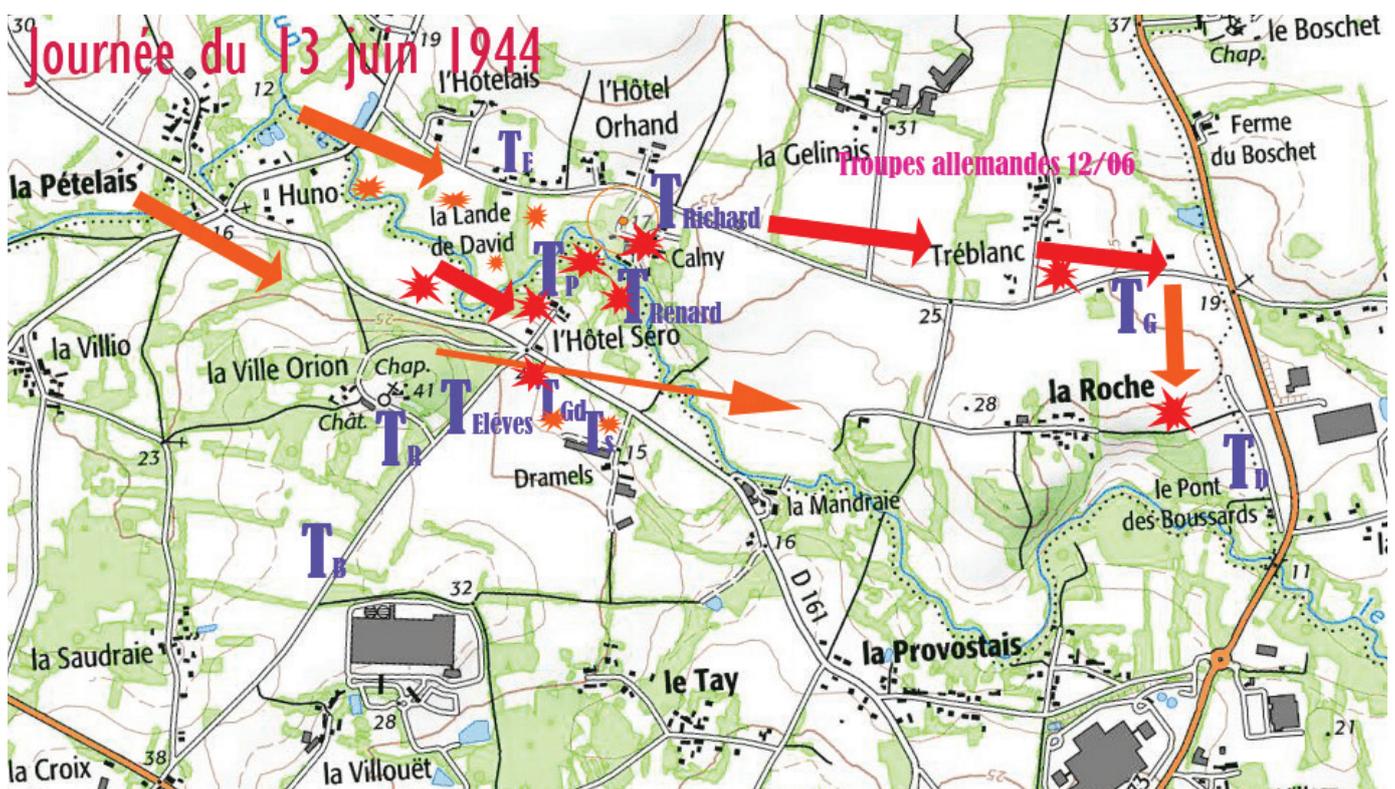
C'était une opération qui, au retour d'une mission, consistait à évacuer les bombes non utilisées afin d'alléger l'appareil pour faciliter son retour et assurer sa sécurité à l'atterrissage. Toutefois, pour éviter des délestages sans objectif, à partir du 9 octobre 1940, les équipages de bombardiers ont été chargés d'attaquer toute cible d'opportunité s'ils ne pouvaient pas localiser les cibles qui leurs avaient été assignées.

Le délestage était aussi pratiqué afin de faciliter la fuite des bombardiers attaqués par la chasse ennemie.

Dans la soirée du 13 la présence de la chasse allemande est confirmée : un Messerschmitt est abattu à Augan. Mais si «deux avions rapides qui se suivaient» ont bien été observés à la Bouère, puis à la Ville-Jarnier, rien ne permet d'authentifier une poursuite entre un avion allié et un avion allemand, et rien ne confirme que des chasseurs ennemis aient attaqué les bombardiers, car les chasseurs de l'escorte pouvaient avoir déjà pris en charge la chasse ennemie.

Il n'est donc pas certain que le bombardement soit le résultat d'un délestage de fuite ou de retour. Trois raisons peuvent faire prévaloir que la zone bombardée était une «cible d'opportunité» :

- Les avions n'étaient pas sur une direction de retour.



Flèches=direction des avions- Eclats rouges = bombes vues et repérées par leurs effets-T= position des témoins

8-Étaient-ce des P38 Lightning de l' USAAF ?



Le chasseur bombardier, Lockheed P38 Lightning
Des témoins disent en avoir vu au moins six et Marthe Jolivet a vu neuf avions «bi-fuselage» venant de Ploërmel qui ont été mitraillés par deux chasseurs allemands. (Article les Infos 1985). Mais était-ce bien ce type d'avion dont l'emport est de 2 bombes seulement ? N'y a-t-il pas une confusion avec l'empennage bi-dérives d'un B24 dont l'emport de bombes est de 32 bombes de 227 kg ? Les 180 impacts notés par la gendarmerie correspondent à l'emport de six B24.

- Henri Duic décrit une attaque en piquée de six appareils, ce qui suggère une action délibérée de bombardement.

- Si le nombre de bombes annoncé par la gendarmerie est correct, alors il représente l'emport d'une dizaine de bombardiers B24, soit une quantité bien supérieure de bombes à celle déversée sur Ploërmel !

- **L'attaque d'une cible au sol.**

La mémoire collective conserve le fait que le château du Boschet était visé parce que des Allemands l'occupaient (mais leur présence n'a jamais été confirmée). Il aurait été confondu avec celui de La Ville Orion situé à 2 km à l'ouest, à quoi il faut ajouter l'imprécision du bombardement comme cela se produisait bien des fois. Cependant des témoins ont bien confirmé la présence d'une troupe allemande de passage qui stationne le 12 juin dans les chemins de terre de la Gélinaie jusqu'à Tréblanc, en face de la ferme du Boschet. Cette troupe cherche des moyens de transport. Pour cela elle réquisitionne les camions du garagiste Joseph Gérard, celui de la minoterie et un cheval et son conducteur⁹ pour tracter leur popote roulante (jusqu'à Saint-Nazaire?). Les avions ne trouveront jamais cette cible, car la troupe est partie tôt le matin du 13.

Certains spécialistes considèrent que les objectifs des bombardements d'opportunité devaient être en conformité avec l'objec-

tif général. Celui de la mission 410, était le bombardement des voies de communication (ponts, nœuds routiers et ferroviaires). Roger Leroux fait observer aussi que «Les événements ont démontré le manque absolu de coordination entre les services de renseignements qui travaillent en France et en Angleterre, entre B.C.R.A. et Britanniques». Il est dit aussi que les Américains ne tenaient aucun compte des renseignements venant de la résistance. Pour ces raisons, la troupe allemande était-elle bien l'objectif ? Car c'était, semble-t-il, un objectif tardif, difficile à repérer pour les bombardiers et hors de l'objectif tactique de la mission.

Une nouvelle hypothèse apparaît, le pont des Boussards aurait-il été la cible ? Sa destruction coupait la route La Gacilly-Carentoir. Mais, comme pour le pont¹⁰ sur l'Oyon à Porcaro il n'aurait pas été repéré.

À ce jour aucune des deux raisons proposées par la tradition n'est validée. Seule, une explication venant des sources, pourrait donner la raison de cet imposant «largage de bombes», pour lequel, résonnent les paroles du maire de Ploërmel, le docteur Guillois, après le bombardement de sa ville le 12 juin 1944 :

«La guerre a ses nécessités, elle a aussi ses lois, et bombarder une ville sans défense et sans raison sérieuse est un crime que rien ne justifie et que tout le monde condamne.»

Il en est de même pour nos hameaux de Hôtel-Séro & Galny !

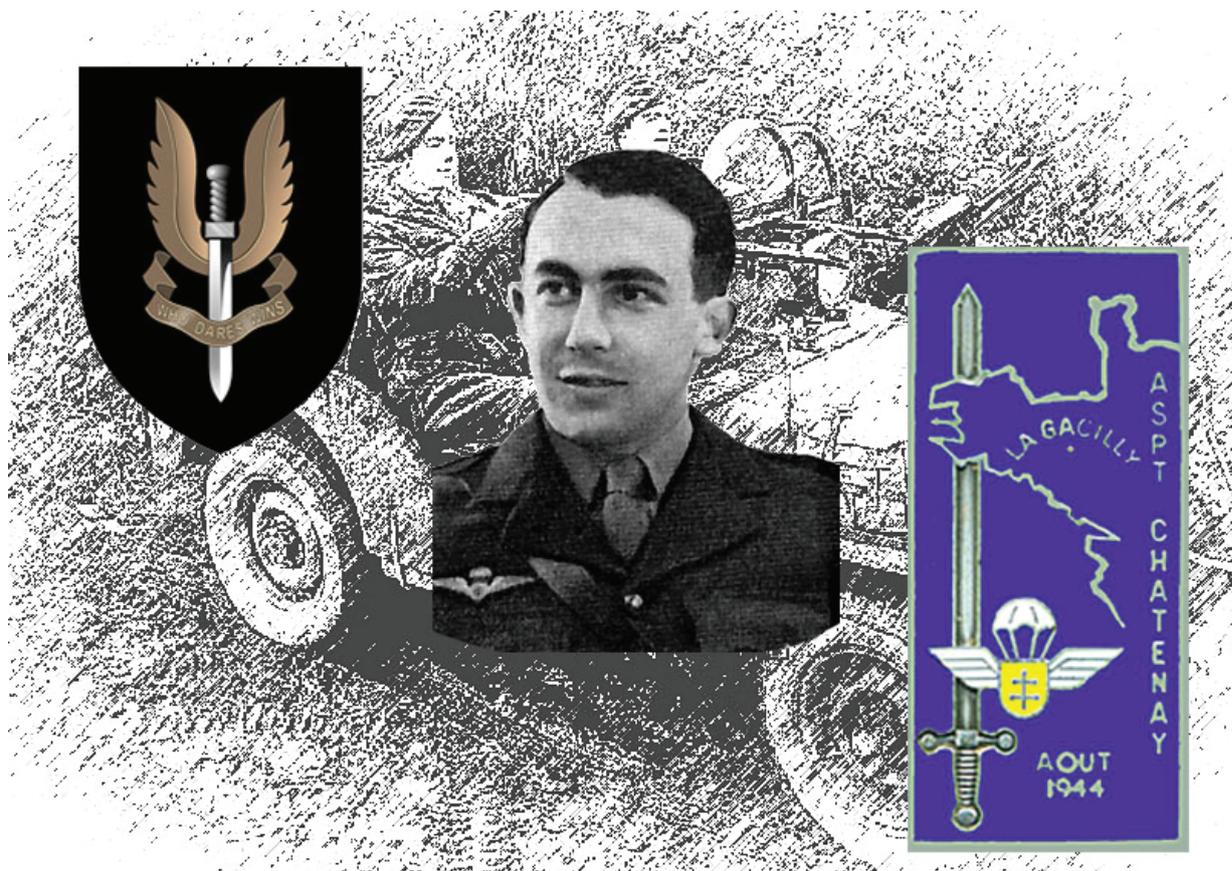
N.B. Une démarche, en cours, est faite auprès de l'«Air Force Historical Research Agency», pour tenter d'apporter un éclairage plus précis sur la raison de ce bombardement.

9- Témoin André Boucher.

10-Cible des missions du 12 et 13 juin, non détruite, car non repérée par les bombardiers.

Chroniques 1939-1945

La Gacilly
& ses environs



JACQUES CHATENAY

Une mort accidentelle

Nous sommes le 4 août, jour de la reddition de la troupe allemande qui stationne à La Gacilly. Un jeune militaire des Forces Françaises Libres, est tué par ceux de son camp.

«Mais les pères ne sont pas nés pour ensevelir leurs fils et quelle inconsolable douleur pour sa mère» écrira Victor Chatenay son père dans «Mon Journal du temps du malheur»¹ où il raconte sa douloureuse quête pour une inconsolable vérité.

L'image résume l'article : photo de J Chatenay sous-lieutenant du 4^e SAS britannique- Insigne des S.A.S. Who dares wins (« qui ose gagne ») -Insigne de la promotion E.O.R. Jacques Chatenay en 1979-

¹- Éditions. du Courrier de l'Ouest, Angers, 1967.

CHATENAY

Jacques, Douglas, Georges.



Né le 13 mars 1924 à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) parachutiste au 4th S.A.S. Regiment¹, une unité de la France Libre. est mort pour la France le 4 août 1944 à La Gacilly.

En 1979 la promotion E.O.R. de Saint-Cyr-Coëtquidan prend pour nom «Jacques Chatenay». Voici un extrait² de sa biographie qui fut lu le jour du baptême de la promotion.

«Âgé à peine de 18 ans, il passe par l'Espagne pour rejoindre l'Angleterre. Interné dans le fameux camp de Miranda, il gagne l'Angleterre où il est affecté à l'École des Cadets de la France Libre à Ribbesford. Il en sort en décembre 1943, promotion "Corse et Savoie", et est affecté au 2^e Régiment de Chasseurs Parachutistes.

Jusqu'au débarquement il jouera le rôle périlleux d'agent de renseignements au cours de nombreuses missions sur le continent.

Après le débarquement de Normandie, en 1944, il saute avec son unité en Bretagne pour encadrer et organiser la résistance locale derrière les lignes ennemies entre Guer et Redon. Il participe alors au harcèlement des troupes allemandes...»

L'aspirant Jacques Chatenay fut décoré de la Médaille Militaire, à titre posthume.

1- Special Air Service Regiment était une unité de l'armée Britannique durant la seconde Guerre Mondiale, forces spéciales, opérations spéciales, reconnaissance. Pour aider la Résistance bretonne à fixer les troupes allemandes, les Alliés envoient les SAS. Ils prennent en main l'instruction des maquisards et l'approvisionnement en armes, tout en menant des actions de sabotage. Les SAS sont répartis au sein des différents bataillons F.F.I. où ils servent d'instructeurs.

2- Album de la promotion 904, musée du souvenir des Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan.

Témoignage de son père

Victor Chatenay, (1886-1985) épouse Barbara Stirling. De leur union naîtra quatre garçons et une fille. Il sera maire d'Angers (1947-1959), député du Maine-et-Loire puis sénateur, membre du Conseil constitutionnel, croix de guerre 1914-1918.

Résistant français il crée le réseau de résistance angevin, «Honneur et Patrie», qui comptait 300 membres. Sa femme sera arrêtée et déportée.

Dans «Mon Journal³ du temps du malheur» il décrit sa douloureuse quête. **«Depuis mon retour en France, je ne pensais qu'à mon voyage à La Gacilly.** J'y vais le lundi 11 décembre avec Louis Jafeu mon chauffeur et mon ami. Il fait un temps abominable. J'ai dans mon souvenir un arrêt près d'un passage à niveau. De grands arbres sont courbés sous les rafales de vent de pluie, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Redon, la Bretagne rude et sévère... et nous sommes à La Gacilly.

Je vais tout de suite à la mairie où j'ai l'impression de trouver comme une gêne dans l'accueil, je vais à l'hôtel où l'hôtelier me parle de la libération de la ville et me fait le récit de la condamnation à mort d'un soldat allemand par un tribunal improvisé et de son exécution. Il a été impressionné par l'attitude d'un très jeune officier qui se tenait digne et éloigné et était assis dans une autre salle avec sa mitrailleuse en travers sur les genoux. Il me dit : **«On voyait que c' était un monsieur. C'est lui qui a été tué dans l'après-midi, son corps a été porté au café Lalys ».**

J'y vais. Là encore, comme à la mairie, j'ai l'impression que **mon arrivée met mal à l'aise ceux qui m'accueillent ;** j'suis vraiment tout en trouble. Mais, après quelques minutes de conversation la jeune fille de la maison se prit à pleurer et me confia que **les parachutistes avaient fait promettre de ne pas me dire comment Jacques avait été tué. C' étaient eux ses camarades, les parachutistes, qui tirant sur des Allemands que Jacques emmenait prisonniers, l'avaient tué d'une balle au cœur.**

Avec Simone Lalys⁴, charmante et distinguée jeune fille, j'allai sur la route qui mène

3- (Éditions. du Courrier de l'Ouest, Angers, 1967).

4-Sa soeur Jeanine sera l'épouse de René Zalay.

à Malestroit, jusqu'au bois où les paras et le maquis avaient vécu pendant des semaines, au-dessus d'une ferme où ils venaient se ravitailler.

Le petit maquis comprenait vingt-sept maquisards et trois parachutistes Jacques, Servières et Zalay. Ils avaient, après le combat de Saint-Marcel, mené des actions de harcèlement contre les Allemands et avaient eu des accrochages assez rudes où ils avaient fait bien du mal à l'ennemi.

La décision avait été prise d'attaquer La Gacilly le 4 août, une soixantaine de soldats y stationnaient. Le chef des maquisards était le capitaine Zalay, fils d'un colonel et frère de l'un des paras.

Ce fut Jacques qui décida d'aller inviter les Allemands à se rendre. Il fit fabriquer un bout de drapeau blanc et accompagné d'un camarade qui parlait allemand, il s'avança vers les ennemis qui avaient leur cantonnement sur la route de Guer, un peu plus loin que le cimetière. Les Allemands sans coup férir se rendirent prisonniers et ils furent conduits vers un camp organisé sommairement au sud de La Gacilly vers la Forêt-Neuve.

Mais l'un d'eux avait, avant les pourparlers, tiré sur la foule et blessé quelqu'un et

les maquisards énervés s'en emparèrent, le jugèrent et le fusillèrent devant le petit monument situé sur la place devant l'église, et je compris aux paroles de l'hôtelier que Jacques n'avait pas pu empêcher cette exécution.

Vers quatre heures de l'après-midi, Jacques demanda au jeune Zalay parachutiste, de l'accompagner pour faire une ronde dans le village où ils découvrirent quelques soldats cachés.

Comme ils les emmenaient rejoindre les autres prisonniers et comme ils suivaient la route qui traverse un bois à environ un kilomètre de La Gacilly, en direction de la Forêt-Neuve, une jeep montée par des parachutistes, dont le lieutenant de Camaret, apparut venant à leur rencontre.

Aussitôt, ces paras, apercevant les Allemands, ouvrirent le feu, les prisonniers s'enfuirent, Jacques voulut les arrêter et il tomba sur la route.

Les parachutistes ayant sauté de leur-jeep coururent après les Allemands et l'un d'eux, passant près de Jacques tombé sur la route, fut étonné de voir des souliers de para anglais.



Ill. René Zalay

Jacques avait reçu une balle au cœur, aucun Allemand n'était blessé. Il fut apporté au café Lalys. C'était le vendredi 4 août 1944.

Le lendemain, à ses obsèques, les paras, les maquisards et toute la population étaient présents. Le bruit courut, pendant l'office que des troupes allemandes approchaient. La région en effet n'était pas encore libérée. Les paras quittèrent l'église pour aller prendre position et les accueillir aux abords du village.

L'église se vida et je pense que le curé que, hélas, j'ai connu, ne fut pas le dernier à se sauver et le cercueil y demeura abandonné. Ce n'était qu'une fausse alerte.

Monsieur Guillet, le pharmacien dont le fils venait de naître ce jour-là donna au bébé le prénom de Jacques, me dit Simone.

Je revins de nombreuses fois à La Gacilly et je revis l'endroit où Jacques était tombé et je retournai dans le bois où était établi son petit cantonnement où, entre deux arbres, était suspendu son hamac.

Jacques enterré dans le cimetière parmi les tombes fut déplacé et placé à côté du capitaine Zalay tué peu de temps après lui dans un accident d'automobile. Le maire à cette époque⁵, m'avait demandé de lui faire l'honneur de laisser le corps de Jacques à La Gacilly et exprime la volonté de la commune de lui élever un monument en signe de reconnaissance, j'avais accepté. Le nouveau maire, monsieur Jouvance, avait été un vrai résistant promenant les parachutistes et les maquisards dans sa camionnette, transportant les armes et les explosifs. Il avait reçu Jacques à déjeuner chez lui. Je devins son ami, il me parlait toujours du monument et des difficultés financières de sa commune : je lui offris de collaborer, mais il repoussa très vivement cette proposition. Après de très nombreuses paroles, des lettres et dix ans écoulés, je me décidai à ramener Jacques dans le tombeau de famille à Doué en 1955. Jouvance apprit ma décision par les Pompes Funèbres, il m'écrivit une lettre éplorée et je lui répondis de mon mieux sans amertume car c'est un homme que j'estime beaucoup. Chaque guerre emporte des Chatenay de Doué, Victor, mon oncle, en 70, Pierre en 14, Henri et Jacques aujourd'hui.

Ce voyage à La Gacilly m'avait abattu. Sans

doute Jacques a-t-il vécu ses dernières années et surtout ses derniers jours en pleine exaltation. Sans doute a-t-il goûté les joies inexprimables du risque, du combat, du danger, de la victoire... mais les pères ne sont pas nés pour ensevelir leurs fils et quelle inconsolable douleur pour sa mère qu'il a quittée un soir dans les Pyrénées si jeune et si vaillant.

Le haut commandement avait accordé aux parachutistes français l'insigne honneur d'être les premiers à toucher le sol de France. Au jour «J» Jacques fut de ceux qui tombèrent en Bretagne dans la nuit du 5 au 6 juin. Il fût parachuté, je crois du côté de Pontivy. L'accueil que reçurent les parachutistes fut tellement enthousiaste, les maquisards accourant si nombreux, mais si mal armés, que le commandement décida d'envoyer aussitôt un officier en Angleterre pour exposer avec vigueur la situation et exiger de considérables parachutages d'armes

Comme Jacques parlait l'anglais comme un Anglais, il fut désigné pour cette mission et réussit à franchir la Manche en vedette. Et le 13 juin, il arrivait à motocyclette chez sa grand-mère à Rest Harrow pour y passer la nuit. Il sautait une seconde fois près de Malestroit dans la nuit du 17 au 18 juin, au lieu et au jour mêmes où se déclenchait la bataille de Saint-Marcel, en même temps je crois que le lieutenant de la Grandière. J'ai trouvé par hasard, le récit de ce parachutage dans le journal Résistance Police de décembre 1954. C'est un véritable héros, nommé Erard, surnommé Crâne d'obus, qui est l'auteur du récit il était le deuxième à sauter de l'avion juste derrière Jacques... Et Jacques se retrouvait à La Gacilly après sans doute des péripéties mouvementées et de grands dangers traversés mais sur lesquels je n'ai pu obtenir aucun renseignement précis. Servières était le seul qui aurait pu m'en instruire mais je n'ai plus jamais rencontré Servières.

Lors d'un de mes voyages, je vis des camarades du maquis de Jacques et pris un repas avec eux. L'un d'eux se nommait Losco et était surnommé Tino, car il était le chanteur et le poète de la petite bande. Tous parlaient avec une grande affection et presque du respect de Jacques qu'ils appelaient le lieutenant Bébé, ce que je le crains, ne devait pas du tout apprécier Jacques. Ils célébraient sa bravoure qui donnait l'exemple à tous, et ils

5- François Le Chêne.

m'ont raconté quelques-uns des coups durs qu'ils ont eus, entre autres une rude bagarre sur le pont de la route de Redon.

Losco me donnera des poèmes qu'il a écrits, des chansons qu'il a créées et il viendra me remettre à Angers une relique infiniment précieuse, le petit fanion que Jacques avait sur lui pour rallier ses hommes et le petit fanion tricolore qui est taché de son sang.

Un jour j'irai avec Simone voir le pasteur pour lui demander de dire des messes pour Jacques, mais sa conversation est abominable pour moi, père douloureux. Il était un séide de Pétain, et avec son chef condamnait la résistance composée disait-il, de voyous, ennemis de la religion. Il déplorait la mort de l'Allemand que la troupe de Jacques avait fusillé. Je constatais là avec une précision effrayante, le mal fait à la patrie, mal dont les conséquences sont incalculables, par un gouvernement qui souhaitait la victoire de l'ennemi. Et Jacques, que ce pétainiste injurie si cruellement devant moi, a été tué à quelques centaines de mètres de ce presbytère. Il s'est dévoué pour que ce curé soit libre et puisse, après quelques années passées sans ennuis en compagnie de l'occupant, dire des messes pour lui, payées par moi.»

Ce récit proche de l'événement malgré les sous-entendus et les divergences dans certaines parties de la narration, apporte sa vérité.

Nous en notons les points de concordance avec les dires des témoins proches de l'événement

- Ils ont pris la direction de La Forêt-Neuve Des témoins confirment leur départ par la route qui prolonge le rue Saint-Vincent.

- Roger Leroux dans le «Morbihan en Guerre» p.532-533, résume l'événement de la façon suivante :

«À La Gacilly, un officier chef de section capitule avec ses hommes, livrant sans combat au lieutenant Zalay qui commande un groupe franc rattaché à la compagnie du capitaine de Montfort, tout son matériel intact : une mitrailleuse lourde, des fusils des munitions, des explosifs, deux chariots et deux chevaux. Les maquisards fusillent l'un des prisonniers malgré le lieutenant parachutiste Jacques Chatenay. **Un peu plus tard ce dernier inspecte le bourg avec un de**

ses hommes pour chercher si des soldats ennemis ne s'y cachent pas ; ils en trouvent quelques-uns qu'ils conduisent vers le camp improvisé où l'on a rassemblé les autres. Une jeep survient roulant vers eux ; les parachutistes qui la montent ne reconnaissent pas leurs deux camarades et ouvrent le feu sur le petit groupe ; aucun Allemand n'est seulement blessé mais Jacques Chatenay meurt sur le coup, tué d'une balle au cœur.»

- L'acte de décès enregistré le 5 août indique une mort à 21h le 4 août, mais il était déjà mort lorsqu'il fut ramené dans la maison de Joseph Lalys, rue La Fayette.

- Le 5 août auront lieu les obsèques du lieutenant. Durant la cérémonie le bruit court qu'une troupe allemande se dirige vers la Gacilly. Une grande partie de l'assistance quitte l'église. le témoignage de Marie-Hélène Collet ne confirme pas les dires de Victor Chatenay. Car elle-même et Reine Rocher sont les seules à être restées avec le recteur Quintin ; elles accompagneront le cercueil au cimetière.

- Témoignage en 2016 de M^{me} René Zalay : «Le 4 août dans l'après-midi mon mari accompagné de Jacques Chatenay emmenaient par la route de la Forêt Neuve des prisonniers Allemands, lorsqu'ils furent pris sous le feu des occupants d'une jeep qui arrivait en face d'eux. Jacques Chatenay fut tué sur le coup, et fut transporté dans la maison Lalys, mes parents.»

«Mon mari et Jacques Chatenay étaient de très bons amis, et il put se justifier.»

C La Gacilly & ses environs Chroniques 1939-1945



LES JOURNÉES DE LA LIBÉRATION

Août 1944 Chronologie des événements

Nous remercions toutes les personnes qui ont apporté leur témoignage, particulièrement celles qui ont transmis leurs souvenirs personnels et/ou familiaux (Jean-Jacques Paris, André Boucher, Ferdinand Desnos, Jean-Baptiste Thierry, Edith de Derroisné),

LE CONTEXTE

Après la percée d'Avranches la III^e armée américaine du général Patton déferle avec ses blindés en Bretagne. Tandis que la 6^e division blindée fonce sur Brest par le nord de la Bretagne, la 4^e division blindée du général S. Wood se dirige vers Rennes. Mais le 2 août, il est stoppé devant Rennes. Un télégramme du chef d'état-major, le général Hugh J. Gaffey, lui ordonne d'aller sur Vannes comme prévu et non sur Angers comme Wood le souhaitait. Il contourne Rennes par l'ouest avec ses groupes de combat A et B (C.C.A et C.C.B)



Général S.Wood dit «Tiger Jack»

Le général Fahrmbacher commandant supérieur des troupes allemandes en Bretagne donne le 3 août 1944 l'ordre à toutes les unités de se replier sur Brest, Saint-Nazaire ou Lorient.

À Guer, les Allemands font sauter les installations du camp de Coëtquidan et mettent feu au dépôt de vivres. Le 4 août à Vannes le Feldkommandant prend congé du préfet à 3 h du matin.

La résistance bretonne a reçu l'ordre de guérilla généralisée. Elle se soulève avec l'aide des parachutistes de la France Libre intégrés à ceux du S.A.S. britannique (Special Air Service).

Entre le 3 août et le 5 août 1944 la situation de la commune va évoluer rapidement.

3 Le jeudi AOÛT

Le matin, des troupes allemandes, stationnées au camp de Gaël et de Guer, se replient en hâte pour rejoindre Saint-Nazaire.

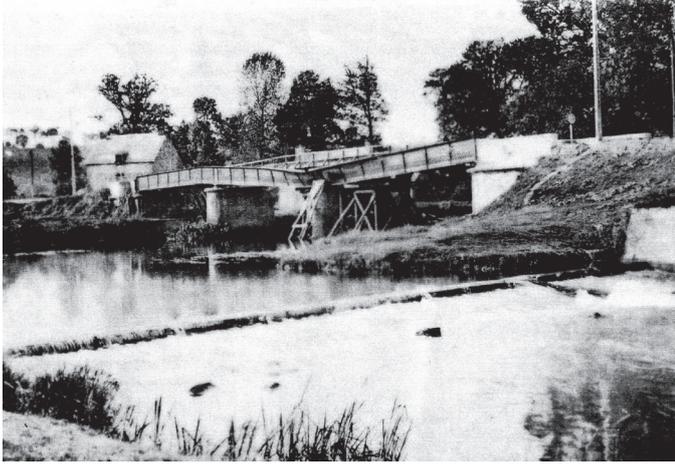
Vers 15 h. Le C.C.B., commandé par le général de brigade Holmes Dager, venant de Guer, libère Carentoir, trouve une opposition allemande qui est balayée. Carentoir est libérée. Les Américains vont éviter La Gacilly ; une femme venue de La Gacilly les a informés de la présence probable de mines placées au niveau du cimetière à l'entrée de la Gacilly et une mitrailleuse a été installée dans le grenier d' une maison (n°1) à l'entrée de la Bouère, elle prend en enfilade la route qui monte vers La Croix des Archers. Les Américains prennent alors la route de la Chapelle-Gaceline puis Sixt/Aff, direction Derval

Vers 17 h. Venant de Saint-Martin-sur-Oust, le sous-lieutenant de la Wehrmacht, Arnaud Bischoff et son groupe de 70 sous-officiers stagiaires traversent à vélo à La Gacilly, destination Lohéac. La marche du groupe est stoppée à Sixt par un char américain

à minuit. Cette troupe est de retour à la Gacilly et se dirige vers Redon. Elle essuie alors deux coups de feu au Bout du Pont et un accrochage se produit à Lestun. Il n'y aura pas de représailles (voir article Bischoff).

Vers 21 h. À la Gacilly, la maison¹ de la couturière, madame G., est assaillie et mise à sac par une bande de personnes excitées dont certaines alcoolisées. Meubles mis en vrac sur la place et machine à coudre cassée sur le trottoir sont encore dans la mémoire collective. Jean Le Chêne, 13 ans, témoigne : «La veille de la libération de La Gacilly, j'ai vu les meubles de la maison de M^{me} G. jetés en tas sur la place du champ de foire. Un attroupement de gens très agités, puis un coup de feu tiré de la route de Carentoir. Et je me souviens surtout de la réprimande de mes parents quand je suis rentré.»

1- Maison détruite remplacée par la maison mitoyenne à la pharmacie rue Montauban .



Le pont sur l'Oust aux Fougerêts saboté par les Allemands dans la nuit du 3 au 4 août.

Du trottoir d'en face ou de leurs fenêtres, des curieux assistent au spectacle. Une patrouille allemande, attirée par le bruit, intervient pour faire cesser cette violation du couvre-feu. Un coup de feu retentit. L'attroupement se disperse en hâte. Cependant, une jeune fille, Charlotte Blanc, en vacances chez sa tante, qui se trouvait sur le trottoir d'en face, est blessée. Son voisin Claude Jouhel se trouve seul à la secourir, il la transporte chez le docteur Coignard. Le docteur extrait une balle et remarque que la balle est aplatie. Il en conclut que le tir ne visait personne, la balle a ricoché et provoqué la blessure. Le docteur exhorte la blessée à ne pas demander à être vengée. (Témoignage Y Coignard).

4 Le vendredi AOÛT

À la Gacilly la troupe formée d'une soixantaine de soldats allemands et géorgiens (porteurs d'épaulettes rouges) veut se rendre seulement aux Américains. Roger Leroux écrit, à ce propos, qu'elle se rendra aux maquisards du Corps Franc du capitaine Zalay «livrant sans combat ..., tout son matériel intact : une mitrailleuse lourde, des fusils, des munitions, des explosifs, deux chariots et deux chevaux» En réalité, les témoignages révèlent que la reddition, s'est déroulée en deux épisodes dont la chronologie reste difficile à préciser. La troupe est en effet scindée en deux groupes, l'un avait ses quartiers

à l'école publique, l'autre cantonnait dans la grange du café-boucherie Danilo rue des Barres et dans les champs en-dessous du clos Morio. Ces soldats, rassemblés dans la cour du café, hésitent à se rendre comme le confirme le témoignage écrit de Jean Paris, et celui de Maurice Étoré cité par Laurent Guillet.

Jean Paris écrit : «le lendemain midi, vendredi 4 août, nous avons assisté en première loge à la libération de La Gacilly. Avec ma sœur nous allions chercher du pain lorsque dans la cour de la boucherie Danilo nous avons vu un attroupement. La section des Allemands étaient là, devant eux un F.F.I. Jean Jouin, accompagné de Madame Sevestre qui lui servait d'interprète. Nous nous sommes approchés du groupe. Nous entendions toute la conversation par ricochet de l'interprète. En clair, monsieur Jouin demandait aux Allemands de se rendre, sinon les F.F.I. allaient venir et tous seraient fusillés. Vous auriez vu leurs têtes ! A ce moment, une colonne de F.F.I., avec fusils ou mitraillettes, arrivent en courant du centre ville. Les Allemands lèvent les bras, ils sont désarmés, fouillés, les casques sont jetés, brutalement sur la route... Toutefois nous n'étions pas seuls, quelques Gaciliens étaient aussi présents, quelques enfants de notre âge également. Les Allemands faits prisonniers sont alors emmenés à l'école publique des garçons et confiés aux anciens prisonniers de la guerre [14-18], qui se succèdent pour les garder ».

Victor Chatenay, (futur maire d'Angers), est venu plusieurs fois à la Gacilly après la guerre pour une quête douloureuse sur les derniers jours de son fils. Son témoignage confirme en partie celui de Jean Paris : «Ce fut Jacques qui décida d'aller inviter les Allemands à se rendre. Il fit fabriquer un bout de drapeau blanc et accompagné d'un camarade qui parlait allemand, il s'avança vers les ennemis



Champs en dessous du clos Morio

qui avaient leur cantonnement sur la route de Guer, un peu plus loin que le cimetière. Les Allemands sans coup férir se rendirent prisonniers et ils furent conduits vers un camp organisé sommairement au sud de La Gacilly vers la Forêt-Neuve ».

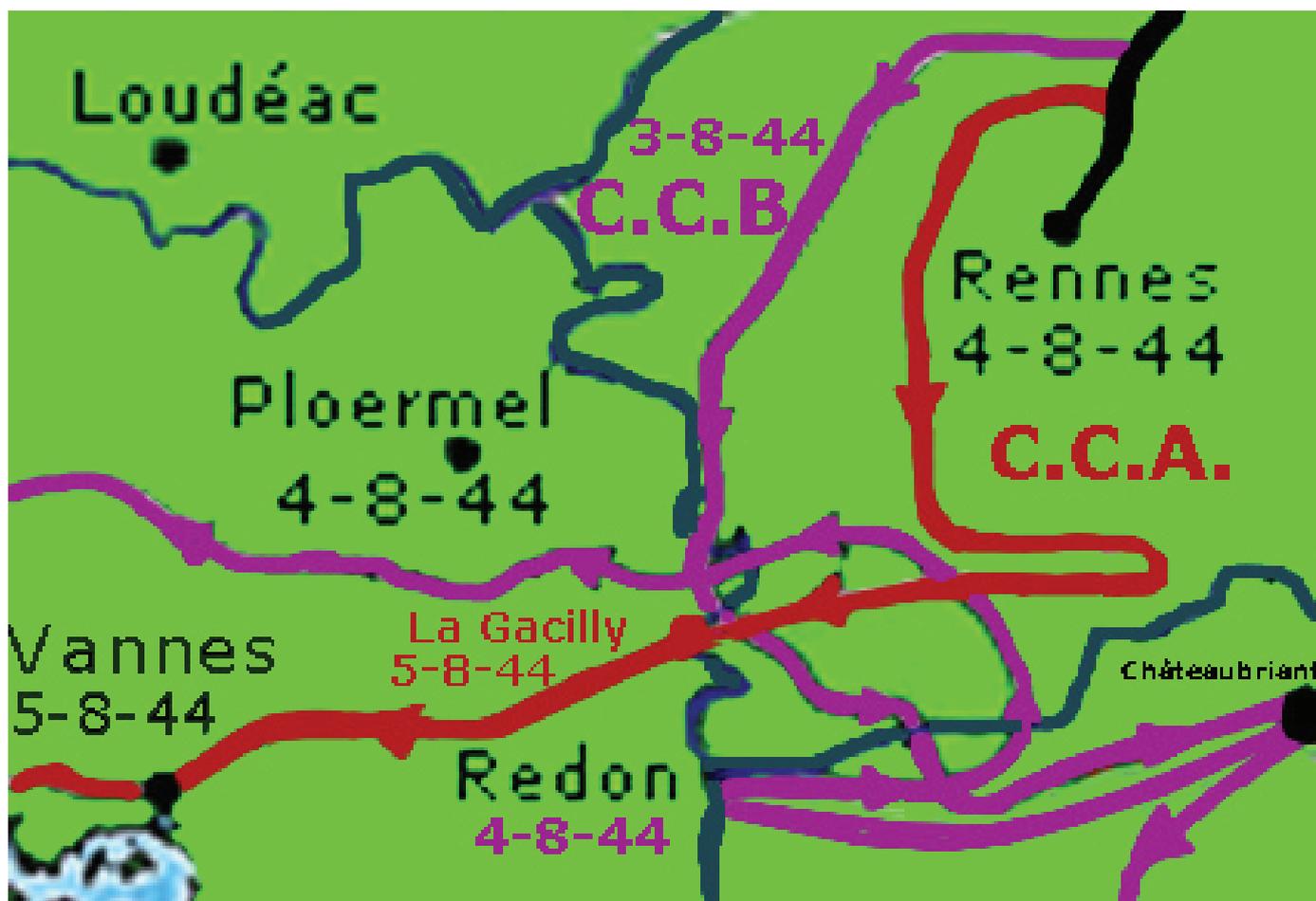
Ferdinand Desnos nous dit que M. Archaimbault, le directeur de l'école avait exhorté les soldats géorgiens cantonnés à l'école publique à se rendre aux Américains. À leur demande, il les avait conduits à La Chapelle-Gaceline où ils remirent aux Américains le matériel décrit par Roger Leroux. Les Américains ne voulant pas s'encombrer de prisonniers auraient demandé à Archaimbault, après lui avoir donné une carabine, de les reconduire à La Gacilly. Les prisonniers regroupés à l'école publique, sont gardés par les anciens de 14-18. Les F.F.I. de Le Boulicaut (absent) viendront les aider. Les prisonniers sont nourris par Archaimbault. (Cette narration semble confirmée celle de Laurent Guillet).

Cependant une autre version mentionne que c'est Jean Jouin qui aurait ramené les

Allemands de La Chapelle. A.B nous dit que revenant du Bout du Pont, accompagné d'un copain et de sa mère, ils avaient croisé une troupe d'Allemands conduite par Jean Jouin porteur d'un fusil. Était-ce le groupe de La Chapelle ou bien était-ce celui de chez Danilo qui venait de se rendre ?

Vers 14 h. Jean Paris écrit : « L'après-midi un grave incident eut lieu. Sous prétexte d'avoir tiré, quelques jours plutôt, sur une jeune fille (Ch. Blanc), qui n'aurait pas respecté le couvre-feu, un prisonnier allemand fut jugé et fusillé devant le monument aux morts malgré les interventions de plusieurs gaciliens, dont monsieur François Le Chêne et monsieur Joseph Gérard ».

J. B. Thierry nous a apporté les précisions suivantes. Le groupe Zalay, s'est érigé en tribunal pour décider du sort de celui qui a tiré et blessé, par ricochet, Charlotte Blanc. Dans une salle de l'école publique, le chef du groupe entérine une justice expéditive qui décide de la mort² du prévenu qui n'est pas présent. En début d'après-midi, les membres du groupe Zalay vont alors demander aux Allemands de dénoncer le tireur. Un jeune



Parcours des brigades de chars commandées par le général S.Wood, le CCB passe à Carentoir le 3 août et le CCA passe à La Gacilly le 5.

²-Le lieutenant Chatenay n'y prendra pas part.

Allemand de 20 ans environ se dénonce. Cependant la tradition locale rapporte que le soldat qui a tiré, était plus âgé ! Peu après le verdict, vers 14h, le jeune Allemand est fusillé, devant le monument aux morts, par cinq ou six maquisards du groupe Zalay. Sur la place et aux fenêtres il y a beaucoup de curieux qui assistent; quelques personnes manifestent leur désaccord, François Le Chêne ancien soldat de 14-18 et Monsieur Joseph Gérard, pilote en 14-18, qui s'interposera entre le condamné et le peloton d'exécution.

Le corps du soldat fut dans un premier temps déplacé au pied du premier renfort à gauche de l'église, puis plus tard amené dans une brouette au cimetière par le garde-champêtre et une autre personne. Déposé dans l'ossuaire, il sera inhumé dans une tombe située en dessous de celle de la famille des de Longeaux. Ensuite son corps sera transféré dans un cimetière allemand.

Le nom du jeune allemand et de son dernier lieu d'inhumation sont à ce jour toujours inconnus..

Vers 16 h. Il y eut un autre drame du côté de la route allant à la Forêt neuve par la rue Saint-Vincent. Le lieutenant Chatenay est tué par un tir ami (Voir l'article).

5 Le samedi AOÛT

Le matin ont lieu les obsèques du lieutenant Chatenay. Pendant la cérémonie quelqu'un entre dans l'église en criant qu'une colonne d'Allemands venant de Malestroit se dirige vers La Gacilly. L'assistance sort en hâte de l'église. Le recteur, l'abbé Quintin, qui officiait, reste avec Reine Rocher et Marie-Hélène Colette. C'était une fausse alerte!

En début d'après-midi le C.C.A.³ du colonel Clarke de la 4^e D.B. US qui a délivré Rennes la veille, venant de Sixt, traverse La Gacilly, se dirige vers Saint-Martin-sur-Oust (route du Menhir) puis vers Vannes... Jean Paris précise

: «tandis que les cloches avaient sonné pendant au moins deux heures, les prisonniers Allemands avaient été amenés sur le champ de foire pour voir passer les libérateurs. Ils furent ensuite transférés en Angleterre.» Les Gaciliens sont sur les trottoirs pour saluer les libérateurs qui distribuent chewing-gums, cigarettes... Le village est en liesse ; la fête durera une semaine nous disent des témoins.

La Gacilly est libre. Certains vont profiter de ce moment où toute autorité a disparu. Un groupe armé (vrais et/ou faux maquisards) va vandaliser les habitants des campagnes. En particulier, ceux soupçonnés de s'être enrichis avec le marché au noir sont brutalisés afin de récupérer l'argent soi-disant caché et leurs maisons sont pillées.

Enfin une répression spontanée aura lieu comme partout en France et se limitera ici aux tontes des chevelures des «petites amies» des Allemands, dont deux seront ensuite présentées aux juridictions d'exception.



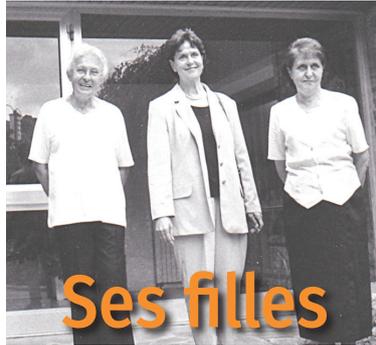
Les Américains passent à Carentoir.

3- Combat Command correspond à une brigade

La Gacilly & ses environs

Chroniques

1939-1945



Ses filles



Réception à la mairie

Stellungnahme
des Lt. Arno Bischoff
z.Zt. Wehrmachtsgefängnis Torgau
7.Komp.A. 11102/44 zum Urteil
vom 10.8.44

AFFAIRE BISCHOFF

Une tragédie évitée le 3-4 août 44.

En 2001 l'ambassade de France en Allemagne transmet à la mairie de La Gacilly une lettre de M. Ulrich Rössler. Dans le cadre de recherches, il souhaite entrer en relation avec les représentants de la ville afin de «suivre la trace de l'action menée en août 1944», par l'ex-lieutenant de la Wehrmacht, Arno Bischoff.

Louis Perrigue, conseiller municipal, Jean-Baptiste Thierry, Jacques Berthelet correspondant du journal «Les Infos» seront les guides et interlocuteurs des filles d'Arno Bischoff venues à la Gacilly en 2003 pour un pèlerinage sur les lieux où leur père prit une décision réfléchie. L'article présente l'affaire «Arno Bischoff» à partir des documents offerts à la municipalité par M. Ulrich Rössler et conservés par Louis et Jacques. Qu'ils en soient vivement remerciés.

BISCHOFF

Arnaud



Photo 1935. Sa dernière fille naîtra en 1941.

Né en janvier 1903, il épouse Margarete Löbau, de leur union naîtra trois filles.

Il exerce le métier de douanier pendant sept ans et rejoint la Wehrmacht en 1930, avec le grade de caporal au 10^e régiment d'infanterie à Dresde où il devient instructeur en 1932. En 1936, il est particulièrement bien noté par ses supérieurs « *Soldat solide, résistant, avec une vive intelligence de caractère droit et honnête et d'un savoir vivre modeste et posé. Il représente dans l'exercice de ses fonctions un élément particulièrement fiable. Prudent, habile et en même temps énergique, il a toujours prouvé qu'il sait s'imposer. Avec ses subordonnés il communique avec adresse et sollicitude et réussit à en faire de bons et valeureux soldats. Son comportement visiblement bien élevé et correct rend Bischoff sympathique. Il a donné toute satisfaction face aux tâches qui s'imposent et les a toujours pleinement accomplies. Sa façon de penser est irréprochable...* ».

Adjudant, il est affecté au 6^e régiment d'infanterie à Dresde. Il sort du service actif en 1936. En juin 1943, il rejoint les forces d'occupation allemandes en France, comme sous-lieutenant.

Pour ne pas avoir fait de représailles à l'encontre de la population locale, le 10 août 1944 le sous-lieutenant Bischoff est condamné à un emprisonnement de trois ans par le tribunal militaire allemand de la 265^e division d'infanterie. Le 4 décembre 1944 il est dégradé au rang de simple soldat. Cela signifiait pour lui la fin de son emploi de douanier. Il se porte alors volontaire sur le front de l'Est.

Dans un document écrit au tribunal de guerre du Reich, Bischoff assume ses décisions, sans dénoncer ses camarades.

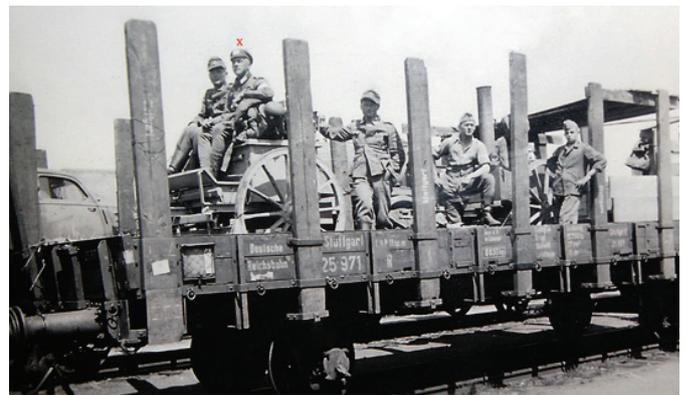
Son supérieur, le lieutenant Black sera condamné à la peine de mort et fusillé.

Bischoff explique dans sa dernière lettre du 18.01.1945 pourquoi il a accepté de monter au front russe. «**Pour le moment, la permission est bien compromise, puisque je dois rejoindre le front. Plus je trouverai une occasion de faire mes preuves devant l'ennemi plus l'espoir renaîtra de pouvoir me réhabiliter...**»

Il est tué sur le front russe en janvier 1945.

Plaidoirie d'Arno Bischoff

Traduction : Christine Ricordel,
professeure d'Allemand,
Collège Sainte-Anne, La Gacilly.



En train pour la Bretagne, 1943.

Torgau, 22.10.44

Prise de position du Lt. Arno Bischoff.

Prison de forces armées, Torgau

7.Komp.A. 11102/44 au jugement du 10.08.44

Au service juridique O.K.H.¹

Berlin-A.15, rue Witzlebener.

«Concernant les sanctions à l'encontre du sous-lieutenant Arno Bischoff je demande à faire les déclarations suivantes :

«Il ne m'a pas été possible jusqu'à présent de faire des observations sur mon jugement, puisque depuis le jour de l'annonce du jugement à [La Baule], je me trouvais sur les routes de France avec une petite interruption à Metz et Zweibrücken.

Le 10.08.44, j'ai été condamné par le tribunal militaire de la 265^e division d'infanterie à

¹Haut commandement de l'armée de terre allemande.

3 ans de prison et à une perte de rang pour non-respect des obligations de service.

Les faits sont les suivants :

En tant qu' instructeur d'une section d'élèves sous-officiers, j'ai reçu le 03.08.44, du directeur de stage le lieutenant Black, l'ordre de conduire des stagiaires de Saint-Martin à Lohéac en passant par la Gacilly-Sixt et d'y attendre d'autres ordres. Ce jour-là vers 16 heures, la section d'élèves-stagiaires revenait d'une intervention au nord de Redon dans la ligne Renac-Sixt-La Gacilly avec un peloton en moins, qui, pour des raisons de service, est rentré plus tard.

Après avoir déjeuné et chargé les bicyclettes des bagages nécessaires, vers 18 heures je suis parti vers la destination finale de la mission, sans le peloton retardataire, ayant pris les mesures de protection nécessaires contre les terroristes et les aviateurs ennemis. Pour ne pas attendre inutilement et perdre du temps, j'ai montré l'endroit, sur la carte, au sous-officier de service du bureau de la compagnie et lui ai donné l'ordre d'y envoyer le peloton absent.

A mi-chemin avant le virage de Sixt le peloton d'avant-garde, qui était à 80-100 m en avant, s'arrêta soudain et parla à un Français venant de Sixt. Après avoir rejoint le peloton d'avant-garde, on me dit que d'après le Français, le village était occupé par les Américains. Mis à part les cris de la population et le son des cloches, on entendait distinctement un fort bruit de moteurs, ainsi que le bruit de véhicules à chenilles. De même un épais nuage de poussière révélait un important trafic. Le bruit des moteurs s'intensifia de telle façon que je crus, au début, que l'Américain arrivait déjà sur notre route de progression, en direction de la Gacilly. On ne pouvait pas voir la route à cause des haies et d'un virage. C'est pour cela que je fis mettre les vélos à l'abri sur la droite et donnai l'ordre d'ouvrir le feu dès que l'ennemi apparaîtrait.

Comme il ne se passait rien depuis un certain temps, les vélos et les bagages, sur mon ordre furent repris pour être mis à l'abri derrière des haies que j'avais désignées. Pendant ce temps, je chargeai une patrouille de reconnaissance, 1/3 de l' effectif, d'aller en reconnaissance à Sixt et de constater si le village était occupé et si une avancée était possible. Moi-même observais dans la direction de Sixt. En même temps, je chargeais quelques hommes de surveiller la route et d'intercepter le groupe retardataire. Mais



avant qu'ils n'atteignent la route rendue non visible par d' épais haies, un autobus de la 265^e division d'infanterie est passé en direction de Sixt avec le peloton des retardataires. Je n'étais pas au courant qu'un autobus devait conduire ce groupe au terminal de la mission. C'est en lui faisant des signes que la patrouille de reconnaissance parvint à l'arrêter. Il était inévitable qu'aussitôt s'en suivent de forts coups de feu. Moi-même je crus que les tirs avaient été provoqués par la patrouille de reconnaissance et je continuai à observer. En même temps j'ordonnai au chef de la 2^e section de rapprocher la section des élèves-stagiaires pour l' avoir à proximité si besoin. Après environ une demi-heure la patrouille de reconnaissance revint et me dit que Sixt était occupé par l'ennemi et qu'il n'était plus possible de continuer d'avancer. On me dit aussi qu'ils avaient arrêté l'autobus avec le peloton des retardataires. Quelqu'un serait descendu de l' autobus et supposant que la patrouille de reconnaissance voulait partir avec eux, il lui aurait fait signe et aurait crié : «Venez vite si vous voulez partir avec nous». Pendant cet échange de paroles entre la patrouille de reconnaissance et l'homme,

l'Américain aurait soudain ouvert le feu, suite à quoi, le peloton des retardataires quitta immédiatement l'autobus sans qu'il y ait de pertes. La patrouille de reconnaissance cria alors au groupe des retardataires de revenir puisque la section d'élèves-stagiaires n'était pas loin. Le groupe des retardataires aurait alors demandé à la patrouille de reconnaissance de quelle troupe elle faisait partie. On lui répondit qu'elle appartenait au stage Ufa. Malgré tout, le peloton des retardataires aurait poursuivi son avancée sur le terrain si bien que la patrouille de reconnaissance eut l'impression qu'ils allaient partir de leur côté. Au même moment la patrouille de reconnaissance amena un membre du groupe des retardataires qui servait d'accompagnateur de l'autobus. **Je n'ai alors rien entrepris pour le groupe des retardataires trop avancé, mais je me suis fié à ce qu'avait dit la patrouille de reconnaissance et supposé que le groupe reviendrait seul.**

C'est pour cela qu'on m'accuse de non-respect des obligations de service.

La supposition selon laquelle le groupe des retardataires serait revenu seul me paraît fondée pour les raisons suivantes :

L'autobus a été arrêté à temps par la patrouille de reconnaissance qui se trouvait dans le glacis. En outre, un homme du groupe des retardataires est descendu, a fait signe à la patrouille de reconnaissance et lui a crié les paroles citées plus haut. Ces deux éléments sont un signe que le peloton retardataire a vu la patrouille de reconnaissance. Cela devait, à mon avis, amener le chef du groupe retardataire à tenter d'établir un contact avec la patrouille de reconnaissance pour connaître les raisons de l'arrêt. De plus la patrouille de reconnaissance a crié au groupe retardataire que la section d'élèves-stagiaires était toute proche. À la question de savoir de quelle troupe il faisait partie on lui a, une nouvelle fois, confirmé que la patrouille de reconnaissance appartenait au stage Ufa.

La patrouille de reconnaissance ramena même l'accompagnateur de l'autobus qui était avec le groupe retardataire. Tous ces éléments sont des signes qu'il y a eu un contact entre le groupe retardataire et la patrouille de reconnaissance qui a tout essayé pour ramener le groupe retardataire à la section d'élèves-stagiaires. Étant donné que le groupe retardataire, malgré les contacts existants, a poursuivi son avancée sur le ter-

rain, j'ai pensé qu'il s'éloignait séparément vers Saint-Martin puis Redon, puisque le chef de groupe et ses hommes connaissaient la région du fait des interventions passées.

Tous ces faits me paraissent justifier ma supposition. Le groupe est, autant que je sache, arrivé quelques jours plus tard à La Baule.

L'accompagnateur de l'autobus m'apporta l'ordre écrit de la mission dans la région de Lohéac. Il y avait encore environ 18 km jusqu'à Lohéac. Puisque à la suite de l'irruption soudaine des Américains, je ne pouvais plus atteindre mon objectif, je ne considérais donc plus cet ordre comme valable. Étonnamment à cause de cette irruption soudaine, la situation était complètement nouvelle. Je n'avais à disposition aucun renfort par d'autres unités, pas non plus d'armes blindées, ni moyens de lutte antichars. Il n'y avait pas de liaison avec la division en route vers Redon, ni avec mon service à Saint-Martin.

Pour en établir une, il aurait fallu, à cause du danger terroriste, envoyer un groupe dans les endroits en question et cela aurait pris plusieurs heures. La force de la section aurait été affaiblie. Il ne fallait donc plus compter sur un ravitaillement proche et même, peut-être, ne plus y compter du tout puisque dans la même nuit mon service basé à Saint-Martin, tout comme la division, s'était mis en route vers le sud, en direction de Saint-Nazaire.

À ce moment je ne devais plus compter que sur moi-même, et par rapport à la situation qui se présentait en tirer moi-même les conclusions et agir de façon indépendante.

Il me paraissait important d'établir un contact avec ma division et en particulier avec mon service à Saint-Martin. Bien que j'eus donné l'ordre au chef de la 2^e section de conduire la section d'élèves-stagiaires près de moi, il n'était pas encore là. Après quelques recherches, je le trouvai. Le chef de la première section l'avait, sans que j'en donne l'ordre ni que j'en sois informé, éloignée de plusieurs centaines de mètres vers la forêt alors que j'avais demandé de se poster derrière une haie à une cinquantaine de mètres derrière moi. Je rassemblai la section d'élèves-stagiaires et me mis en marche vers la route La Gacilly-Redon. Pendant ce temps, l'obscurité était apparue. Lorsque, vers minuit, nous atteignîmes la route² on

2- C'est à dire le Bout du Pont, coté Cournon.

tira deux coups de feu de pistolet (entre un groupe de maisons). Dans l'obscurité on ne pouvait naturellement pas deviner qui et d'où ils avaient été tirés. Après ces coups, tout redevint parfaitement calme.

On m'a vivement reprocher de n'avoir pas



Route de Redon - Le Bout du pont
Lieu des deux coups de feu.

sévi contre les habitants de ces maisons, sous forme de fouilles, de nettoyage par le feu des maisons etc. Mais d'avoir seulement fait le tour des maisons pour voir de quoi il s'agissait, dans l'unique but de ne pas mettre en danger mes camarades.

Je n'ai rien entrepris pour les raisons suivantes :

Les deux coups de feu se sont produits dans la pénombre, on ne distinguait rien. Il n'existait aucun repère pour déterminer l'emplacement des tireurs. Faute de piles, les lampes nécessaires à la fouille des maisons étaient inutilisables et mes hommes auraient été alors mis en danger. De plus, à ma connaissance, compte tenu des précédents nettoyages par le feu il m'aurait fallu l'accord préalable³ de la division. C'est pourquoi je continuai ma marche en direction de Redon. Après quelques centaines de mètres,

des terroristes tirèrent sur nous avec des M.P.⁴. Le groupe de sauvegarde répondit immédiatement par le feu et des grenades, les terroristes s'échappèrent dans l'obscurité. Lors de cet échange de feu le chef de groupe fut blessé. Sur ce, je continuai à marcher sur une route parallèle vers Saint-Martin, puisque j'aurais là-bas, la possibilité d'entrer en contact téléphonique avec ma division. Mais lorsque dans les premières heures de la matinée, nous atteignîmes Saint-Martin, mon service était déjà parti. Le téléphone avait été démonté, un contact avec la division n'était plus possible. Pendant notre marche vers Saint-Martin nous avons entendu les ponts sur le canal de l'Oust sauter. Tous ces faits m'incitèrent à partir en direction du sud avec l'intention de m'annoncer au prochain service de la Wehrmacht et d'essayer d'entrer en relation avec ma division. J'atteins ce prochain service à La Roche-Bernard.

Avant de pouvoir m'annoncer, je rencontrai le lieutenant Black, le chef du groupement. Celui-ci me donna l'ordre de poursuivre vers Saint-Nazaire pour rejoindre la division.

Suite à mes observations, je demande une nouvelle étude de mon dossier, l'obtention d'une réduction de peine. En conservant mon grade actuel et un sursis immédiat à mon envoi sur le front.

*Signé Arno. Bischoff
Lt. d. Res.*

³-Soldat respectueux des règlements, ce point explique pourquoi il n'interviendra pas.

⁴ Pistolet -mitrailleur.

Résumé du texte

En fin d'après-midi du 3 août 1944, le lieutenant Arno Bischoff, officier-instructeur à la 265^e division d'infanterie, se rend à vélo avec soixante-dix élèves sous-officiers, de Saint-Martin à Lohéac. Près de Sixt, la troupe rencontre un char américain, qui ouvre le feu. Bischoff évite le combat et fait demi-tour. Arrivés vers minuit à La Gacilly, au Bout du Pont, ils sont accueillis par deux tirs de pistolet. Bischoff éloigne ses hommes. Puis «après quelques centaines de mètres, ils subissent un nouveau tir de pistolet-mitrailleur...». Il réussit à conduire ses soldats sans perte à la Roche-Bernard, où il retrouve son supérieur, le lieutenant Black.

Accusé d'avoir évité le combat et de n'avoir pas commis de représailles à l'encontre de la population locale, la justice militaire allemande condamne A. Bischoff à trois ans de prison et dégradation.

Commentaires :

- *Le tireur isolé a été l'unique acteur et témoin extérieur de cet événement qui s'est déroulé vers minuit. Pour certains, ce premier tireur serait «l'oisé». Un autre témoin confirme les coups de feu tirés du côté de Lestun et ajoute qu'un officier allemand se serait rendu chez le maire de Cournon lui demandant d'apporter le fusil du tireur, or ceci n'est nullement mentionné dans le document de Bischoff. (?)*
- *Cette lettre-plaidoirie écrite par Arno Bischoff, envoyée de la prison de Torgau, le 10/08/1944, est le document primordial de cette affaire. Les motifs de sa condamnation «non-respect des obligations de service, manque d'obéissance en temps de guerre, et reproche de n'avoir pas sévi contre les habitants de ces maisons, sous forme de fouilles, de nettoyage par le feu des maisons», sont ceux qui figuraient dans le jugement du tribunal militaire de la 265^e division d'infanterie, mais les termes exacts resteront inconnus car les archives de la division, encerclée à Saint-Nazaire et Lorient, ont été détruites.*



Causerie de J.B. Thierry, du 23 août 2002, sur les événements d'août 1944, au premier plan en bas à gauche, M Robert Briend un résistant gacilien.

Stellungnahme
des Lt. Arno Bischoff
z.Zt. Wehrmachtgefängnis Torgau
7.Komp.A. 11102/44 zum Urteil
vom 10.8.44

Torgau, d. 22.10.44

An
das OJK.H. Rechtsabteilung

B e r l i n - A. 15
Witzlebenerstraße

In der Strafsache gegen
Lt. Arno Bischoff,
bitte ich folgende Ausführungen machen zu dürfen.

Eine Stellungnahme zu meinem Urteil war mir bisher nicht möglich, da ich mich seit dem Tage der Urteilsverkündung in Labaul auf dem Transport durch Frankreich mit kurzer Unterbrechung in Metz und Zweibrücken befand.

Am 10.8.44 wurde ich vom Feldgericht der 265. I.D. wegen Dienstpflichtverletzung zu 3 Jahren Gefängnis und Rangverlust verurteilt.

Der Sachverhalt war folgender:

Als Zugführer eines Unterführer-Lehrgangs bekam ich am 3.8.44 von meinem Lehrgangsleiter, Oblt. Black, den Befehl, den Lehrgang von St. Martin über La Gacilly-Sixt nach Loheac zu führen und dort weitere Befehle abzuwarten. Der Lehrgang kehrte an diesem Tage gegen 16 Uhr von einem Einsatz nördlich Redon in der Linie Senec-Sixt-La Gacilly ohne eine Gruppe, die aus dienstlichen Gründen später einrückte, zurück. Nach Einnahme des Mittagessens und Bepacken der Fahrräder mit dem notwendigen Gepäck rückte ich gegen 18 Uhr ohne die Gruppe, die später eingerückt war, mit den notwendigen Sicherungsmaßnahmen gegen Terroristen und feindliche Flieger zu dem befohlenen Einsatzort ab. Den in der Schreibstube diensttuenden Unteroffizier habe ich auf der Karte eingewiesen und ihm befohlen, die noch fehlende Gruppe nachzuschicken, um nicht durch Karten unnötige Zeit zu verlieren.

Auf halber Wege vor dem Ort Sixt hielt die etwa 80-100 Meter vorausfahrende Sicherungsgruppe plötzlich an und sprach mit einem von Sixt kommenden Franzosen. Als ich die Gruppe erreichte, wurde mir gemeldet, das nach Aussage des Franzosen der Ort Sixt bereits von den Amerikanern besetzt sei. Außer dem Rufen der Bevölkerung und dem Glockenläuten hörte man deutlich starkes Motorengeräusch, sowie das Rasseln von Raupenketten. Eine dichte Staubwolke ließ ebenfalls auf starken Verkehr schließen. Das Motorengeräusch verstärkte sich derart, das ich im ersten Moment annahm, der Amerikaner kommt bereits auf unserer Vormarschstraße in Richtung La Gacilly vor. Die Straße war wegen der Becken und einer Kurve nicht einsehbar. Ich ließ deshalb die Fahrräder nach rechts in Deckung bringen und befahl, sobald Gegner auftaucht, sofortige Feuereröffnung. Da sich nach geraumer Zeit nichts ereignete, wurden auf meine Anordnung hin die Fahrräder mit dem Gepäck von der Straße weg hinter eine von mir bezeichnete Hecke in Deckung gebracht. Während dieser Zeit gab ich einem Spätkamp in Stärke von 1:3 den Auftrag, gegen Sixt aufzuklären und festzustellen, ob der Ort besetzt und ob ein weiteres Vorwärtkommen möglich ist. Ich selbst beobachtete in Richtung Sixt. Gleichzeitig beauftragte ich ein paar Leute, die Straße zu überwa-

wachen und die nachfolgende Gruppe abzufangen. Bevor diese aber die Straße, die wegen der dichten Hecken nicht zu übersehen war, erreichten, ist ein Omnibus der 265. I.D. mit der noch fehlenden Gruppe in Richtung Sixt durchgefahren. Von dem Einsatz des Omnibusses, der den Lehrgang zum befohlenen Ziel bringen sollte, war mir nichts bekannt. Dem Spähtrupp war es nun durch Winken gelungen, den Omnibus anzuhalten. Etwas aber nicht zu vermeiden, daß sofort heftiger Beschuß durch Pakk und M.G. einsetzte. Ich selbst glaubte, daß das einsetzende Feuer durch den Spähtrupp herangerufen wurde und beobachtete weiter. Gleichzeitig befahl ich dem Zugführer des zweiten Zuges, den Lehrgang ganz in die Nähe heranzuholen, um ihn, wenn nötig, gleich zur Stelle zu haben.

Nach ungefähr einer halben Stunde kehrte der Spähtrupp zurück und meldete mir, daß Sixt vom Feind besetzt und ein weiteres Vorwärtskommen nicht möglich sei. Weiter wurde mir gemeldet, daß sie den Omnibus mit der noch fehlenden Gruppe angehalten ~~haben~~ haben, daraufhin sei ein Mann aus dem Omnibus ausgestiegen und habe, in der Annahme, der Spähtrupp wolle mitfahren, diesem gewinkt und zugerufen, kommt nur schnell, wenn ihr mitfahren wollt. Während des nun zwischen dem Spähtrupp und dem einen Mann entstandenen Wortwechsels habe plötzlich der Beschuß durch den Amerikaner eingesetzt, worauf die Gruppe sofort den Omnibus verließ, ohne das Verluste eintraten. Durch den Spähtrupp wurde der Gruppe nun zugerufen, sie möge ein Stück zurückkommen, da dort der Lehrgang sei. Von der Gruppe sei daraufhin noch zurückgefragt worden, was sie, ~~der Spähtrupp~~ Spähtrupp für ein Truppenteil seien, worauf ihnen zugerufen wurde, daß sie den Ufa-Lehrgang angehören. Trotzdem habe die Gruppe ihren Marsch ins Gelände fortgesetzt, sodaß der Spähtrupp den Eindruck hatte, sie werde sich selbstständig absetzen. Gleichzeitig brachte der Spähtrupp einen Lehrgangsteilnehmer, der als Omnibusbegleiter eingesetzt war, mit. Ich habe nun für die mit dem nachträglich von der 265. I.D. ohne mein Wissen eingesetzten Omnibus zu weit nach vorn gekommene Gruppe nichts weiter unternommen, sondern mich auf die Meldung meines Spähtrupps verlassen und angenommen, sie werde allein zurückkommen. Dies wird mir als Dienstpflichtverletzung zur Last gelegt.

Die Annahme, die Gruppe komme allein zurück, erscheint mir aus folgenden Gründen berechtigt:

Der Omnibus wurde von dem Spähtrupp, der sich im Vorfeld befand noch rechtzeitig angehalten. Daraufhin ist ein Mann der Gruppe ausgestiegen; der Spähtrupp winkte und ihm die oben aufgeführten Worte betr, des

dem Mitfahrens zurief. Beides sind ein Zeichen dafür, daß die Gruppe den Spähtrupp gesehen hat. Dies mußte meiner Ansicht nach schon den Gruppenführer veranlassen, zu versuchen, mit dem Spähtrupp Verbindung zu bekommen, um den Grund des Anhaltens zu erfahren, noch dazu unmittelbar darauf der feindliche Beschuß einsetzte. Ferner wurde der Gruppe durch den Spähtrupp zugerufen, daß der Lehrgang in der Nähe sei. Auch auf die Rückfrage der Gruppe nach dem zuständigen Truppenteil wurde ihr nochmals bestätigt, daß der Spähtrupp dem Ufa-Lehrgang angehört. Ja, der Spähtrupp brachte sogar den Omnibusbegleiter, der mit der Gruppe mitgefahren war, mit zurück. Dies alles waren doch weitere Zeichen dafür, daß eine Verbindung zwischen dem Spähtrupp und der Gruppe bestanden hat und daß dieser alles versucht hat, die Gruppe zum Lehrgang zurückzubringen. Da sich die Gruppe trotz der bestehenden Verbindung weiter ins Gelände verzog, war ich der Ansicht, daß sie sich selbstständig nach St. Martin bzw. Redon absetzt, da den Gruppenführer sowie auch seinen Leuten die Gegend durch vorhergehende Einsätze nicht fremd war. All diese Maßnahmen ließen obige Annahme berechtigt erscheinen. Die Gruppe ist, soweit ich orientiert bin, nach einigen Tagen in Laboul eingetroffen.

Der Omnibusbegleiter brachte mir den schriftlichen Befehl für den Einsatz in der Gegend Loheac mit. Bis Loheac waren es noch ungefähr 18 km. Da ich nun infolge plötzlichen Durchbruchs der Amerikaner mein befohlenes Ziel nicht mehr erreichen konnte, habe ich diesen Befehl als überholt betrachtet. Überraschend war durch den plötzlichen Durchbruch des Gegners für mich eine vollkommen neue Lage entstanden. Keine Verstärkungen durch andere Einheiten, weder panzerbrechende Waffen noch Panzernahbekämpfungsmittel standen mir zur Verfügung. Eine Verbindung zur Division nach Redon, noch zu meiner Dienststelle in St. Martin bestand nicht. Eine solche herzustellen, wäre wegen Terroristengefahr nur durch Abschicken von mindestens einer Gruppe zu den betreffenden Stellen möglich gewesen und hätte bestimmt mehrere Stunden in Anspruch genommen. Der ohnedies nur etwas über Zugstärke zählende Lehrgang wäre dadurch noch schwächer geworden. Mit baldigen Nachschub war also nicht zu rechnen, ja, vielleicht überhaupt nicht mehr zu rechnen, da noch in derselben Nacht meine Dienststelle in St. Martin sowie auch die Division sich in südlicher Richtung nach St. Nazaire abgesetzt haben. Ich war also in diesen Moment auf mich selbst angewiesen, mußte also selbständig aus der sich mir bietenden Lage meine Schlüsse ziehen und somit auch selbständig handeln.

Eine Verbindungsaufnahme mit der Division bzw. meiner Dienststelle in St. Martin erschien mir wichtig. Obwohl ich den Zugführer des zweiten Zuges befohlen hatte, den Lehrgang in meine Nähe zu führen, war dies bisher nicht erfolgt. Nach einigen Suchen fand ich ihn. Der Zugführer des ersten Zuges hatte ihn ohne meine Befehl und ohne mein Wissen in ein mehrere hundert Meter entfernt zurückliegendes Waldstück geführt, obwohl ich angeordnet hatte, sich hinter einer etwa 50 Meter hinter mir liegenden Hecke aufzuhalten. Ich sammelte nun den Lehrgang und marschierte zunächst nach der Straße La Gacilly - Redon. Währenddessen war die Dunkelheit hereingebrochen. Als wir gegen Mitternacht die Straße erreichten, fielen zwischen einer Häusergruppe 2 Pistolenschüsse. In der Dunkelheit war natürlich nicht festzustellen, wo und wer sie überhaupt abgegeben hatte, noch dazu nach dem Fall der Schüsse vollkommene Ruhe herrschte.

Hier nun wird mir zur Last gelegt, daß ich gegen die Bewohner keine Maßnahmen, wie Hausdurchsuchung, Abbrennen der Häuser usw. unternommen habe, sondern nur durch Umfahren festzustellen versuchte um was es sich handelte und dadurch evtl. nachfolgende Kameraden gefährdete.

Aus folgenden Gründen habe ich nichts weiter unternommen: Die zwei Pistolenschüsse fielen in der Dunkelheit, in welcher die beiden Schüsse zwar gehört aber sonst nichts weiter erkannt werden konnte. Es waren auch keinerlei Anhaltspunkte vorhanden, wohin sich der oder die Schützen verzogen hatten. Infolge Mangel an Batterien waren die für eine Hausdurchsuchung notwendigen Taschenlampen nicht vorhanden, wodurch die eigenen Leute nur gefährdet worden wären. Ferner mußte zum Abbrennen von Häusern, soweit mir bekannt war aus vorhergehenden Einsätzen gegen Terroristen, die vorherige Genehmigung der Division vorliegen.

Ich setzte deshalb meinen Marsch in Richtung Redon fort. Nach einigen hundert Metern wurden wir abermals von Terroristen mit M.-P. beschossen. Die Sicherungsgruppe erwiderte sofort das Feuer mit M.G. und Handgranaten. Die Terroristen entkamen in der Dunkelheit. Bei diesem Feuerkampf wurde ein Gruppenführer verwundet. Ich marschierte daraufhin auf einer Nebenstraße nach St. Martin weiter, da ich auch von dort aus Gelegenheit gehabt hätte, telefonisch mit der Division in Verbindung zu treten. Als wir aber in den frühen Morgenstunden St. Martin erreichten, war meine Dienststelle bereits weg. Da das Telefon ebenfalls abgebaut war, war eine Verbindung zur Division nicht mehr möglich. Während des Marsches nach St. Martin hörten wir das Sprengen der Brücken über den Oust-Kanal. All diese Maßnahmen gaben mir Anlaß zum weiteren Absetzen in südlicher Richtung mit der Absicht, mich bei der nächsten erreichbaren Wehrmachtsdienststelle zum Einsatz zu melden bzw. zu versuchen, mit der Division Verbindung zu bekommen. Die nächste Wehrmachtsdienststelle erreichte ich in La Roche-Bernard. Bevor ich mich da melden konnte, traf ich bereits den Lehrgangsführer, Oblt. Black und meldete mich bei ihm. Dieser gab mir

den Befehl, weiter nach St.Nazaire zur Division zu folgen.

Auf Grund meiner Stellungnahme bitte ich um nochmalige Überprüfung meiner Angelegenheit, um Herabsetzung der Strafe unter Belassung des jetzigen Dienstgrades sowie um sofortige Frontbewährung.

gez. Arno Bischoff
Lt.d.Res.

Dernières lettres d' Arno Bischoff

(extraits traduits)

Metz le 21-08-44 - Chère Gretel et chères enfants. Je t'avais dit qu'on m'a condamné pour manque d'obéissance en temps de guerre. Pourtant, mon espoir est grand de te revoir encore une fois, après une année de séparation. Je me fais du souci pour toi et les enfants. Mon jugement n'a pas encore été confirmé. Tu comprends bien ma chère Gretel que tout ça est plutôt embrouillé, décousu dans ma tête. Mes soldats sont tous en vie, Dieu merci et je l'espère aussi pour les autres gens. Je ne suis pas en mesure d'exprimer des idées bien claires. Je suis désespéré.

Zweibrückenle 18-09-44 - Avec ta réponse, tu as réussi à me sortir de ma torpeur et à m'encourager.

Torgau le 25-09-44 - Je ne sais pas combien de temps je dois rester ici parce que mon jugement n'est pas encore confirmé je n'ai pas le droit de t'écrire avant 2 semaines.

Torgau le 1-10-44 - Tu te fais des soucis au sujet de ma solitude. À présent, je me sens bien plus apaisé au point de m'accommoder de tout ce qui m'entoure. Advienne que pourra. Mais si des fois on me donne l'occasion de monter au front alors je ferai mon devoir où que ce soit, de la même manière que je l'ai fait pendant 12 années en tant que soldat et pendant 7 années comme douanier.

Torgau le 15-10-44 - J'ai appris le mort devant l'ennemi de mon camarade Willig. Cela m'a bien secoué... Plus loin tu me dis que mes camarades sont également tombés. Cela fait déjà quatre disparus de notre ancien poste de garde douanier de Taubenheim.

Torgau le 29-10-44 - Ça fait un an en no-

vembre que je ne vous ai pas revues. Quant à mon procès, rien n'a changé. J'attends toujours la décision définitive de Berlin.

Torgau le 12-11-44 - Perte de son camarade Albert

Torgau le 26-11-44 - Dans quelques jours ce sera le départ pour le front. Dans quelle direction, je l'ignore.

Brünn le 4-12-44 - Voilà une bien triste nouvelle pour toi. Car j'ai été dégradé au rang de simple soldat. Je suis résigné. Si quelqu'un demande mon adresse, tu diras simplement que tu ne la connais pas. Je ne veux de nouvelles de personne, sauf bien entendu de toi. Si tu veux, envoie-moi le ruban de ma croix de guerre qui est sur ma veste du dimanche. J'ai perdu l'autre médaille en France.

Brünn le 11-12-44 - Le fait d'être de nouveau une simple recrue est maintenant définitif. Je fais avec et puis je ne suis pas le seul à qui cela arrive. Dans ma chambrée la plupart sont d'anciens officiers. Je ne peux pas te dire comment l'administration des finances va statuer. Tu devras alors demander «l'aide à la famille», auprès de la mairie. Pour le mot soldat de deuxième classe tu utiliseras l'abréviation...pour que ça ne se voit pas trop.

Brünn le 19-12-44 - Avant tout merci tout plein pour ton dévouement et le mal que tu te donnes pour moi. Jamais je n'oublierai que tu ne m'as pas quitté dans mon malheur, mais au contraire que tu m'as consolé et encouragé par tes lettres si affectueuses.

Brünn le 27-12-44 - On m'envoie à Bernburg-sur-Saale, dans des troupes de réserve. Je vais essayer là-bas de m'arranger un congé.

Bernburg- le 18-01-45 - Je n'ai rien pu faire pour un congé, car on part au front sans tarder. Le jour exact et l'endroit restent encore inconnu. Il y a des départs tous les jours...

Plus j'aurai l'occasion de me montrer digne devant l'épreuve, plus j'aurai une chance dans la promotion de mon affaire.

Les nouveaux camarades sont tous aussi épatants. Ne vous en faites pas pour moi.

Je vous embrasse de tout coeur. Votre Papa.

(Dernière lettre postée pendant le départ au front de l'Est)

C La Gacilly & ses environs

Chroniques

1939-1945



LES RÉFUGIÉES ESPAGNOLES

Cet article concerne des réfugiées espagnoles arrivées en 1939 à la Gacilly. Il a été rédigé à partir de lettres envoyées par le maire A.Bruc au préfet. Durant 6 mois elles ont toujours été une préoccupation du maire. Il y a peu de témoignages les concernant, juste un souvenir flou de leur présence..

Isabelle Le Boulanger nous décrit dans «*L'exil espagnol en Bretagne, 1937-1940*,» cet exode important qui va alimenter en réfugiés les départements Bretons : «*Républicains vaincus, démoralisés ont traversé la frontière des Pyrénées à pied. Femmes et enfants arrivent en train en Bretagne. Les hommes en état de combattre sont gardés dans les camps du Sud de la France. Les autorités préfectorales apprennent tardivement l'arrivée de centaines de réfugiés. Seuls les maires de gauche acceptent de mettre des lieux à disposition, dans une Bretagne catholique. Un accueil minable dans les camps de Saint-Brieuc, de Verdun à Rennes, celui de Belle-Île-en-Mer qui a accueilli jusqu'à huit cents réfugiés, refusés ailleurs. Mais des petites villes comme Plélo mettent des pièces et des maisons à disposition.*» Le maire de La Gacilly Alexandre Bruc fera de même, comme le confirment la quarantaine de lettres écrites au préfet entre février et août 1939. Elles disent combien le maire s'est impliqué dans l'accueil de «ses réfugiées»

2 février 1939- Alexandre Bruc reçoit une demande urgente de la préfecture pour héberger des réfugiées espagnoles. Le maire avertit Théophile Doncker de son intention d'occuper les trois pièces libres de sa maison située place municipale.

Il se prépare aussi à réceptionner un second envoi de réfugiés pour une occupation dite de courte durée.

9 février 1939- Les réfugiées sont présentes à La Gacilly. A Bruc informe le service départemental d'hygiène que tous les réfugiés ont été vaccinés à Vannes (confirmation donnée par le docteur Coignard).

«Ils ont été garnis de vêtements de rechange, ceux du voyage ont été lavés. Ils sont logés chez l'habitant et dans deux locaux communaux». Les dispositions sanitaires sont prises : des visites sont organisées par le docteur Coignard.

Un télégramme envoyé au préfet confirme la présence de 12 femmes et dix huit enfants.

15 février 1939- Le maire fait venir de Redon un interprète de nationalité espagnole (profession épicier) pour expliquer aux réfugiés le pourquoi d'une fouille demandée par le préfet, opérée avec l'aide de la gendarmerie. Commentaire du maire : « ce travail,

fait deux fois depuis leur arrivée en France, a bien humilié ces femmes.»

Liste des réfugiés espagnols

Prénoms&noms(2)	Âge	Maison	femme, enfant
Camiez Menendez Alonso	15	Donker	F
Angelita Menendez Alonso	16	Donker	F
Adela AlonsoFernandez	54	Donker	F
Donetea Andres Roche	11	Bruc	E
Dorotea Andres Roche	9	Bruc	E
Maria Rosa Ossol Abradas	39	Leclerc	F
Juan Sabater Ossol	13	Leclerc	E
Lhuis Alpabséque Martinez	8	Leclerc	E
Dolores Felachs Agmal	45	Donker	F
Galile Malla Felachs	9	Donker	E
Eugenia Carrasco Tello	31	Donker	F
Vicente Carraseo Tello	21	Donker	F
Montserrat Forneguera Roca	16	Gasdon	F
Eugenio Forneguera Roca	13	Gasdon	E
Jorni Forneguera Roca	12	Chevet	E
Nuria Forneguera Roca	10	Chevet	E
Jacints Forneguera Roca	8	Étoré	E
Sébastien Médriles Jener	13	Préhart	E
Juan Médriles Jener	8	Préhart	E
Josépha Roca Buffanil	41	Lambert	F
Maria Jesser Batet	40	Lambert	F
Jordi Médriles Jener	6	Lambert	E
Rosa Roche Bailo	33	Teruel	F
Sabina Andrés Roche	13	Teruel	E
Paulino Andrés Roche	3	Teruel	E
Ramona Andrés Roche	1,5	Teruel	E
Paseuala Briz Placian	44	Teruel	F
Maria Bailo Briz	14	Teruel	E
Severino Bailo Briz	11	Teruel	E
Theodoro Bailo Briz	6	Teruel	E

F=femme ; E=enfant .

16 février 1939- Le maire raconte qu'il a été amené à accueillir des réfugiés suite à une demande téléphonique du préfet. «Il voulait savoir avant cinq heures du soir combien de réfugiés je pouvais accepter». Par l'intermédiaire du garde-champêtre il fait immédiatement appel à la population. L'appel est entendu et bien des personnes s'inscrivent pour recevoir des réfugiés et d'autres pour prêter des literies. Des hommes de bonne

volonté l'ont aidé à l'installation du couchage et de la cuisine. À l'heure dite il pouvait annoncer au préfet le nombre de 30 personnes accueillies. «Nos hôtes sont très heureux parmi nous».

Le maire estime qu'il ne mérite pas les compliments qui lui sont adressés : «J'ai agi pour la question d'humanité et pour faire plaisir à l'administration préfectorale qui a toujours été bien disposée à mon égard.»

17 février 1939- État des effets d'habillement nécessaires aux réfugiées espagnoles (12 manteaux, dames et 10 fillettes). Dépenses engagées pour installation de matériel de chauffage.

20 février 1939- Le maire signale au préfet qu'il n'y a pas de nécessité de constituer un comité local pour aide aux réfugiées car le système mis en place suffit.

23 février 1939- Commande d'habillement pour les réfugiés (pantalons : garçons (3), femmes (10) fillettes (8) chemises (3) chaussettes : enfants (3 paires), souliers : garçons (3), femmes (3), fillettes (3), manteaux fillettes (3), chemises femmes (12) , fillettes (12), garçonnet (10).

26 février 1939- Des jeunes réfugiées espagnoles Camiez et Angelita Memendez Alonso sont atteintes de gale. L'une est revenue de l'hôpital de Redon non guérie. Elles sont toutes deux enceintes de 4 à 5 mois. Une demande d'évacuation vers un centre proche d'un hôpital est faite. Le docteur Coignard, les dirige sur Malestroit. En échange trois membres de la famille d'Eugénia Carraseo Tello et de Vicente Carraseo Tello pourraient venir à la Gacilly. Les deux malades ne sont pas faciles à gérer.

1 mars 1939- Trois personnes sont mutées au centre d'hébergement de La Gacilly. Elles viennent de Malestroit : Ramona Sors Serratusell 40 ans, Senorita Flora Criach 16 ans, Aurora Criach Sors 16 ans.

Plainte du maire au préfet, un article, paru dans le Populaire de Nantes, envoyé par le percepteur met en cause son honnêteté.

8-mars 1939- Frais pour le trajet Redon-La Gacilly de l'épicier M. Palou qui a servi d'interprète.

19 mars 1939- Deux adultes et huit enfants partent sur Hendaye.

24-25 mars 1939- Demande de retour à Barcelone de M^{me} Roca avec ses 5 enfants, également la famille Jener 3 enfants. Les autres attendent des nouvelles de leur mari.

Sur les 21 réfugiés du centre de La Gacilly 20 sont Catalans(Barcelonne) et une dame de Madrid. Basque 0.

14 avril 1939- Dix personnes de Barcelone demandent leur rapatriement en Espagne : Fournagera (6) et Madrilez (4).

21 avril 1939- Les réfugiées espagnoles ne peuvent pas partir et une d'entre elles demande que son mari, prisonnier au camp de Carcassonne, la rejoigne à La Gacilly.

1 mai 1939- Les femmes espagnoles demandent au maire de faire venir à La Gacilly leurs maris qui sont dans des camps en France.

23 mai 1939- le maire insiste pour que les réfugiés espagnols, sept personnes soient dans le prochain départ, ce qui libérerait l'immeuble de M. Doncker.

- Toutes les quinzaines, entre mai et août, le maire note les mandats versés à la vingtaine de fournisseurs gaciliens du Centre d'hébergement des réfugiés de La Gacilly.

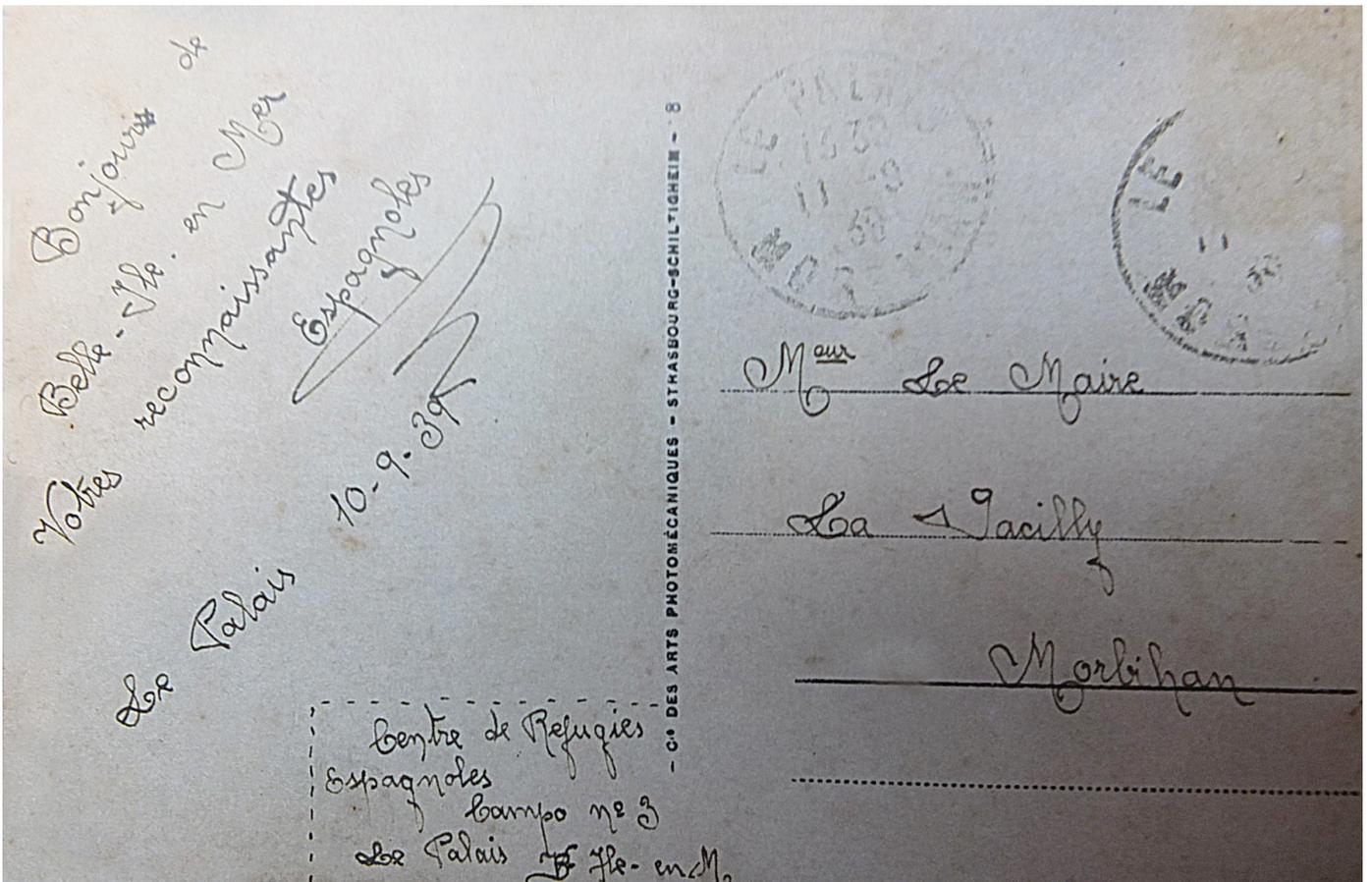
(Plantard, Collet, Boudard, Bonny, Foutel, V^{ve} Épaillard, V^{ve} Debray, Berthaux, Josset, Eveno, Étoré, Soulaïne, Thomas, Guého, Bruc, Lalys, Mauvoisin, Danilo, Jeannotin, Orève, Corvaisier, Huchet, Morand)

- Parmi les réfugiées espagnoles certaines ont travaillé dans une scierie route de Sixt à la fabrication de caisses destinées à l'armée.

Arrivée de réfugiés français

28 août 1939- Le maire explique que les familles gaciliennes accueillent leurs parents et amis et qu'il n'aura plus d'hébergement. Cent personnes pourront être reçues en cas de conflit.

24 septembre 1939- Cinquante-quatre familles soient 120 personnes ont quitté leur domicile. Quarante quatre vivent aux dépens de leurs familles respectives. D'autres ont pris pension dans les restaurants de La Gacilly. Le maire demande au préfet s'il doit établir des demandes d'allocations.



Remerciements au maire, envoyés de Belle-Île par des réfugiées espagnoles

BIBLIOGRAPHIE

Documents privés :

- Jean Paris et Marcel Boucher.
- Un écrit de 2016 de Jacques Richard à propos de sa blessure du 13 Juin 1944.
- Les cahiers de « copie de lettres » du maire A. Bruc entre 1939-1942.
- Malivet Marcel son témoignage écrit de sa déportation et documents de sa famille.
- Jean Baptiste Vincent, témoignage écrit de sa déportation, lettres à sa mère (D. Lechien, sa fille)
- Dossier Yves Josso, témoignage écrit de sa déportation par son ami Yves Velly.
- J.B. Thierry documents écrits et témoignages oraux.
- Dossier Bischof, témoignage écrit de l'intéressé (mairie et Jacques Berthelet, Louis Perrigüe).

Archives :

- Fondation pour la mémoire de la déportation. Service historique de la défense.
Communales Pornichet, Malestroit.
- Eighth Air Force Historical Society, "Mission "8th AF 410" June 13, 1944.
- Départementales du Morbihan:
 - Notes de Roger Leroux du livre "Le Morbihan en guerre".
 - Accueil réfugiés 1938-1955 15W29 15W36 - Réfugiés présents en 1940 15W34,15W36 - Réfugiés présents 1943-1948 15W40 15W41 - Départ réfugiés 1940 15W39 - Centre d'accueils 15W45 - Camps scolaires 15W46 (Carentoir, La Gacilly, Cournon).
- Communales de la Gacilly,
 - Compte-Rendus des conseils municipaux.
 - Dossier Bischoff établi par J.Berthellet et Louis Perrigüe
 - Données agriculture 39-45-élevage-recensements.

Publications :

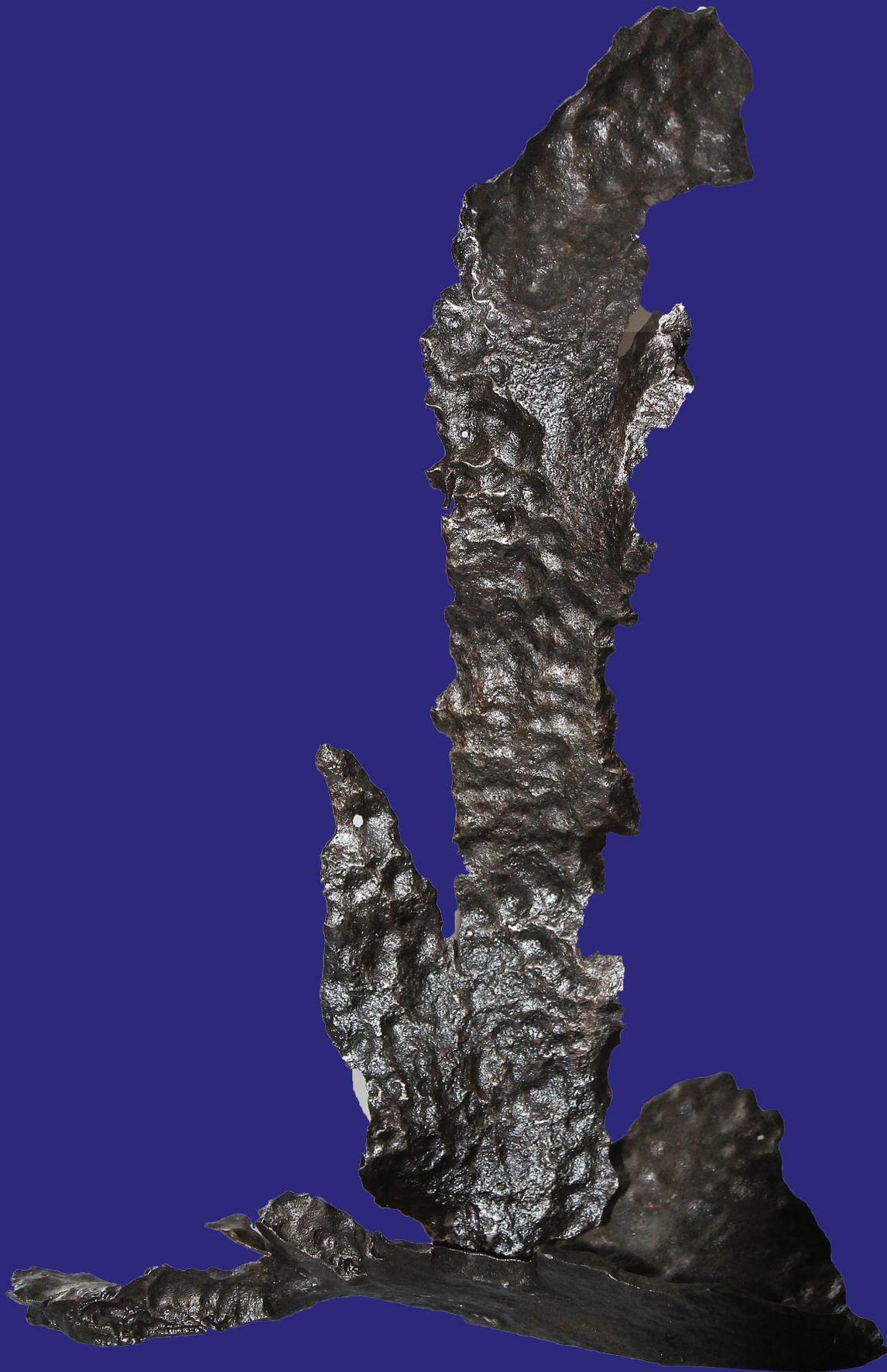
- **Baudot** Marcel, «*Libération de la Bretagne*» Hachette, 1973.
- **Guillet** Jacques, «*Commerçants et artisans en pays Gallo*»2000.
- **Guillet** Laurent «*Le temps de l'occupation en Bretagne*»T.II et T.III p.280 à 297 (2007)
- **Bougeard** Christian, «*Histoire de la Résistance en Bretagne*». Éditions Jean Paul Gisserot, 1992.
- **Bougeard** Christian, "La vie quotidienne des Bretons pendant la guerre" Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest année 1985/Vol.92/N1 pp79-102.
- **Le Boulanger** Isabelle, «*L'exil espagnol en Bretagne, 1937-1940*». éd. Coop Breizh
- **Leroux** Roger, «*Le Morbihan en guerre, 1939-1945*» 7^e édition, Imprimerie de la manutention, Mayenne, 1991.
- **Daligault** Muriel, «*Les réfugiés dans le Morbihan pendant la 2^e guerre mondiale*»Mémoire d'histoire sous la direction de madame Sainclivier 1986-1987 (UHBN-UER Sciences historiques et politiques).
- **Bernage et autres**, «*Album Mémorial La Bretagne en Guerre 1939-1945*»,éditions HeimDal.
- **Victor Chatenay** «*Mon Journal du temps du malheur* » (Éd. du Courrier de l'Ouest, Angers, 1967).
- **Les Informations** /les Nouvelles de Bretagne n° 966 et 959 -1994. «*Libération de la Bretagne*», Hachette, 1973.
- **Les Journaux de Loire** : extrait de «*Mon Journal du temps du malheur* » (Ed. du Courrier de l'Ouest, Angers, 1967) – Victor Chatenay .

Conception et coordination de l'ouvrage : Christian Le Quellec- *Maquette*: Barbara Dekeyser. *Textes* : Christian Le Quellec. *Relecture* : Michel Bérenger, Edith Derroisné. *Interviews* : Edith Derroisné, Christian Le Quellec. *Recherches documentaires* : Christian Le Quellec. *Première et dernière de couverture* : Christian Le Quellec, Alain Épaillard. *Crédit photos* : Michelle Abraham, Rozen Le Blé, Évelyne Birgert, Josso, famille Boucher-Collet, Association La Gacilly Patrimoine, Yvette Corvaisier, Edith Derroisné, Alain Épaillard, Marie-Thérèse Huchet, Christian Le Quellec, Jean Baptiste Thierry, famille Paris Françoise Bruc, Jean Thomas, François Mousset, M^{me} Zalay René.

Ce livret a été publié par l'association La Gacilly Patrimoine.
Mairie de La Gacilly, rue de La Liberté 56200 LA GACILLY

Achévé d'imprimer en France
Dépôt légal : juin 2017- RAPID Imprimerie - P.A. de la Chaussée - 56220 MALANSAC

La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes de alinéas 2 et 3 de l'article 41 que :
«les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à l'utilisation collective» et «les analyses et les courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source».



Sculpture (32 x 22 cm.) offerte par Ch.Javel.
Éclats de bombes soudés, récupérés à l'Hôtel-Séro.

